

## SCIENCES

Hugo Martel  
invente des univers

Page B 6



## IDÉES

Éducation : du faux débat  
entre compétences  
et connaissances

Page B 5

CABLER  
B

## PERSPECTIVES

La Chambre des communes paralysée

## La guérilla parlementaire

Le citoyen est le grand perdant d'une situation politique  
qui contribue à dévaloriser les institutions

MANON CORNELIER

Ottawa — Une Chambre des communes vide, un Parlement paralysé, des députés qui s'investissent, des ministres qui sillonnent le pays pour faire des annonces. Tous les partis jouent gros dans l'actuelle partie de bras de fer qui secoue Ottawa, et pas seulement pour l'avenir de leur propre formation.

«Le grand gagnant, c'est le cynisme politique. Le spectacle qui nous est donné donne l'impression de gens qui ne respectent pas un code d'honneur, et ce, de part et d'autre. C'est le parlementarisme qui perd quelques points et le cynisme qui en gagne», déclare le politologue Jean-Herman Guay, de l'Université de Sherbrooke.

Son collègue de l'Université d'Ottawa, François-Pierre Gingras, est carrément inquiet. «Ce qui me dérange le plus dans ce qui se passe actuellement, c'est comment ça dévalorise le processus démocratique et les institutions canadiennes. Ça me dérange particulièrement parce que le noyau dur de gens qui participent au processus politique diminue constamment. [...] Le spectacle qu'on nous donne, tant à la Chambre qu'à la commission Gomery, tend à conforter les préjugés à l'endroit de la classe politique», confie-t-il. Il craint que cela n'entraîne une nouvelle chute du taux de participation aux élections, en particulier chez les jeunes dont la confiance est difficile à regagner.

Les débats aux Communes depuis une semaine, pour ne pas dire depuis le dernier mois, manquent, de l'avis de tous, de la plus élémentaire dignité. Cela s'est aggravé après la défaite du gouvernement, mardi soir. Ce vote a de plus augmenté la pression sur le premier ministre Martin, qui a promis un vote de confiance sur le budget pour jeudi prochain. Cela a été loin de suffire. Il s'est aussitôt fait accuser de s'accrocher, de vouloir gagner du temps. Les libéraux, eux, ont soutenu que l'opposition a perdu de vue les priorités des citoyens pour ne servir que leurs intérêts partisans. Pour montrer la nécessité de poursuivre les travaux, ils citaient des projets de loi qui, dans certains cas, étaient pourtant morts au feuilleton l'an dernier à cause du déclenchement des élections provoqué par Paul Martin lui-même.

## La méfiance

En Chambre, la liste des allégations de corruption, d'opportunisme, d'utilisation d'«argent sale», qu'on entend depuis des lustres, s'est allongée pour faire apparaître celles de déni de démocratie, de non-respect des conventions constitutionnelles. La méfiance s'est installée et plus personne ne s'en cache.

La guerre de procédures s'est poursuivie de plus belle, menant à l'ajournement des travaux parlementaires trois journées d'affilée, gracieuseté des conservateurs et des bloquistes. Les libéraux ont tenté mercredi et jeudi de tenir tête, mais ils n'essayaient déjà plus hier de sauver les apparences. Eux qui accusaient l'opposition la veille de ne pas vouloir se présenter au travail n'étaient qu'une soixantaine aux Communes en début de journée et qu'une cinquantaine une heure plus tard pour s'opposer à la motion d'ajournement. En comparaison, 138 conservateurs et bloquistes étaient au poste.

Les débats ont aussi pris une tournure macabre cette semaine quand le chef conservateur, Stephen Harper, a affirmé que le premier ministre retardait le vote en espérant que la santé de deux députés conservateurs atteints du cancer se détériore. «Nous n'allons pas jouer à ce jeu une autre semaine, comme cela il pourra espérer que la santé de certains députés se détériore», a dit M. Harper en répondant à l'annonce du vote de confiance du 19 mai.

Sans aller aussi loin, Gilles Duceppe avait affirmé le même jour que Paul Martin faisait ses calculs en fonction de la maladie des députés.

«C'est le calcul que fait Paul Martin actuellement, sincèrement là. [...] [Ces députés] ne savent pas s'ils seront en mesure d'être ici la semaine prochaine. Ils sont ici aujourd'hui et ce n'est pas un hasard si Paul Martin veut gagner du temps encore une fois.»

Les libéraux ont aussitôt fait les vierges offensées, le premier ministre accusant Stephen Harper d'être tombé bien bas. Mais ils n'ont offert aucune solution pour dénouer l'impasse et rassurer les deux députés. C'est finalement le NPD qui a proposé de recourir à la vieille tradition parlementaire des députés «paillés». En vertu de cette dernière, deux partis aux positions opposées s'entendent pour garder à l'écart un nombre égal de députés pour permettre à ceux qui sont retenus à l'extérieur pour des raisons familiales ou de santé de manquer un vote sans affecter le résultat final. L'ancien chef néo-démocrate Ed Broadbent se serait donc porté volontaire pour être «paillé» avec le conservateur Darrel Stinson, qui doit être opéré mercredi, la veille du vote.

Cette offre a changé l'atmosphère, remettant une dose de civilité dans les échanges entre partis. Il était temps car, hier, la colère voisinait avec l'indignation sur les lignes ouvertes, les politiciens, toutes allégeances confondues, s'y faisant joyeusement savonner la tête. Cela n'aurait pu durer et il semble que Stephen Harper l'ait compris. Intéressé par la proposition du NPD, il s'est montré ouvert aussi à une trêve lundi, mais à la condition d'avoir la garantie sous forme de motion qu'un vote de confiance aura bel et bien lieu jeudi.

## L'image

Jean-Herman Guay pense qu'à court terme, le PC et le Bloc ont remporté la «bataille de l'image». Pour s'en convaincre, il suffit, selon lui, de regarder les manchettes d'un bout à l'autre du pays, qui disaient cette semaine que le gouvernement libéral s'accrochait. «Les libéraux, en contrepartie, perdent des plumes à s'accrocher. Ça donne l'impression de gens qui ont quelque chose à cacher et qui n'ont pas le courage d'affronter l'électorat», dit-il.

Le politologue Stephen Clarkson, de l'Université de Toronto, pense que le chef conservateur n'a pas perdu de points dans l'immédiat mais que la poursuite de la guérilla parlementaire pourrait le faire passer pour un homme déraisonnable, le premier ministre ayant promis un vote de confiance pour jeudi.

M. Harper l'a en quelque sorte reconnu hier. «C'est impossible de forcer le départ du gouvernement avec un vote d'ajournement chaque jour. Il y a un danger dans une telle stratégie et nous n'avons pas l'intention de poursuivre l'obstruction si nous pouvons avoir un vote la semaine prochaine», a-t-il dit à sa sortie des Communes.

Fait à noter, seul le Bloc insistait encore hier pour avoir un vote de confiance dès lundi, mais c'est aussi le parti qui a le moins à perdre de cette guerre parlementaire, croit le professeur Gingras, alors qu'il y a des risques à s'acharner pour les conservateurs et les libéraux.

Le NPD, pour sa part, est resté à l'écart de la guerre de procédures. Selon M. Clarkson, les efforts de conciliation du NPD jouent à son avantage, en particulier dans la région de Toronto, où son accord sur le budget a été bien reçu. L'image du chef Jack Layton y gagne aussi. M. Gingras pense quant à lui que le NPD doit, pour marquer des points, faire passer son message. «Et on peut se demander si c'est possible de susciter une réaction rationnelle dans le cadre d'une campagne où les attaques seront vicieuses et où on misera sur la peur», dit-il.

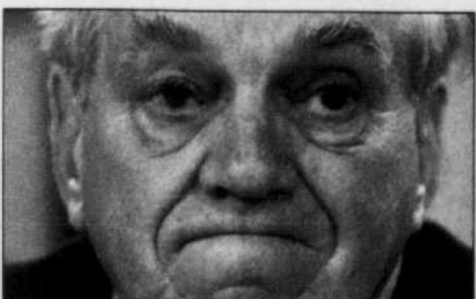
Personne ne peut prédire qui emportera le vote de jeudi. Les conservateurs et les bloquistes comptent 153 députés et les libéraux et les néo-démocrates, 150. Si aucun député n'est

VOIR PAGE B 3 : GUÉRILLA

## Du calme!

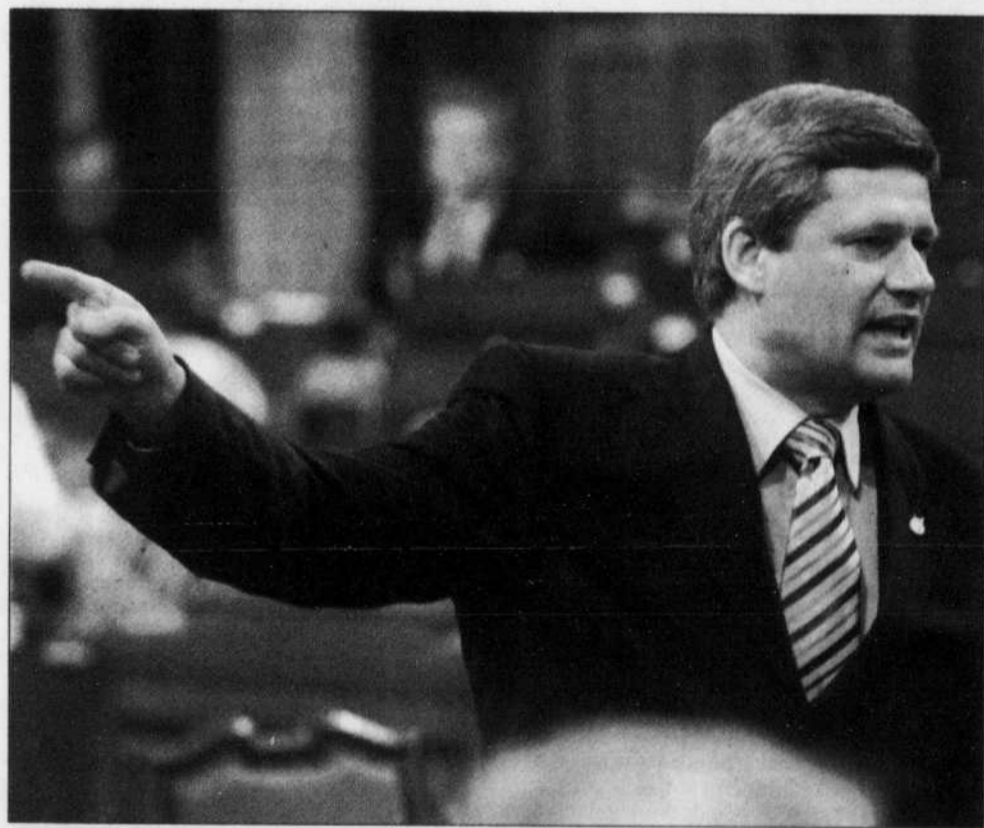
Il n'est pas étonnant que l'offre de jumelage vienne du très respecté et expérimenté Ed Broadbent, un des rares parlementaires à avoir gardé la tête froide dans le tumulte des derniers jours. Il l'avait déjà démontré il y a une semaine en invitant ses collègues à plus de civilité. Voici quelques extraits de la réponse qu'il a donnée à l'hommage qu'on lui a rendu après l'annonce de sa retraite politique:

«J'ai participé à tous les grands débats de mon époque, sur la Constitution, le Programme énergétique national, la Loi sur les mesures d'urgence,



Ed Broadbent

JIM YOUNG REUTERS



JIM YOUNG REUTERS

Les trois principaux protagonistes de la guerre qui paralyse Ottawa: Paul Martin, Stephen Harper et Gilles Duceppe.

VOIR PAGE B 3 : CALME

## PERSPECTIVES

## L'élève modèle malien

L'une des nations les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne a pris la voie démocratique en 1991 et garde le cap

GUY TAILLEFER

«Le Mali est gouverné de façon consensuelle, nous résistons à la conception occidentale de la démocratie fondée sur l'affrontement.» Propos du président malien Amadou Toumani Touré, qui a débarqué cette semaine au Canada en plein chaos politique pour une visite officielle de quatre jours, passée presque inaperçue.

Coincidence comique par laquelle le chef d'Etat d'un pays africain en plein effort de démocratisation est témoin de visu des déchirements internes de l'une des démocraties les plus prisées au monde. Le président Touré, que *Le Devoir* a rencontré en entrevue, s'est bien gardé de s'en mêler, lui qui se trouvait ici pour discuter «de paix et de sécurité en Afrique et dans le monde, de gouvernance et de démocratie, de développement économique».

Le Mali, pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest, est un élève modèle sur un continent troublé — et son président est un homme coopératif. L'une des nations les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne, il a pris la voie démocratique en 1991, après qu'un soulèvement populaire, puis un coup d'Etat mené par le général Touré eurent balayé 23 ans de dictature. Depuis, le Mali tient le coup: il a connu deux alternances démocratiques — M. Touré est revenu au pouvoir par les urnes aux dernières élections de 2002. Respect des droits de la personne, liberté de presse, bonnes relations avec ses voisins... Le pays fait bonne figure. Reste — ce qui est loin d'être fait — à tenir les promesses de réforme en santé, en éducation et dans le système de justice. «Je voudrais nous recentrer rapidement sur le développement humain et social», dit-il. Qu'a donc le Mali que d'autres pays africains n'ont pas? «Un sentiment d'identité nationale qui fait défaut dans plusieurs pays du continent. Chez nous, on n'est pas bambara ou peul, on est malien.»

A titre de vice-président de l'Union africaine (UA), Bamako a été un apôtre actif de la paix régionale. Face à la communauté internationale, Touré est un tenant, mais aussi un critique poli, du nouveau discours qui consiste à «responsabiliser» les gouvernements africains en matière de gouvernance et de conflits régionaux. Y compris au Darfour, alors que le premier ministre Paul Martin annonçait cette semaine une aide supplémentaire de 170 millions à l'UA dans ses efforts pour calmer la crise au Soudan.

La mission de l'UA au Soudan compte actuellement 2400 soldats (dont 500 Maliens), un contingent jugé très insuffisant pour faire face à la gravité de la situation. Ce nombre doit passer à plus de 6000 en septembre, mais plusieurs doutent que l'UA puisse s'en sortir sans un plus grand soutien de la part de la communauté internationale. Le Darfour est «surmédatisé, à raison, mais franchement, se défend-il, l'UA prend des initiatives. Le Sud Soudan va vers la paix. Au Congo-Kinshasa, il y a une volonté, certes fragile, mais une volonté quand même, d'en finir avec la guerre. L'Angola est en train de se réconcilier...»



Le président malien Amadou Toumani Touré.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Il y a longtemps que le Canada a pris le Mali sous son aile. Son aide bilatérale, qui atteint maintenant les 55 millions de dollars, a pratiquement triplé en quatre ans. Et le Mali est l'un des 25 «partenaires de développement» désignés par Ottawa dans le cadre de son nouvel énoncé de politique internationale, rendu public le mois dernier.

## Les défis de l'enfant modèle

«On a besoin de paix et de sécurité pour faire face à nos problèmes très importants de développement», affirme le président, âgé de 56 ans. Certains des pays qui nous entourent ont des atouts économiques majeurs mais se déchirent politiquement.»

«Les programmes d'ajustement structurel ont été extrêmement coûteux au plan social»

Des problèmes importants, le Mali en a, en effet. Le multipartisme n'est pas une panacée. Très dépendant de l'aide internationale, le pays enregistre un des taux d'analphabétisme (70 %) les plus élevés en Afrique. Le taux de scolarisation primaire est de 25 %, celui du secondaire, de 7 %. Les indicateurs de santé sont parmi les pires au monde. L'espérance de vie n'est que de 45 ans. Plus de 64 % de ses 12 millions d'habitants vivent sous le seuil de la pauvreté.

«Alternance politique ne rime pas avec alternative économique crédible», écrivait l'année dernière dans *Le Monde diplomatique* l'ancienne ministre de la Culture, Aminata D. Traoré. «[Nos dirigeants] acceptent le rôle d'exécutants et de gardiens des intérêts des groupes multinationaux.» Le président Touré ne récuse pas tout à fait le propos, «mais mes fonctions m'imposent une certaine réserve. Je ne peux pas dire tout ce que je pense. Peut-être que le jour où je ne serai plus en politique...» Il n'en pense pas

moins: «Les programmes d'ajustement structurel ont été extrêmement coûteux sur le plan social.»

Vulnérable par son enclavement, le pays souffre présentement des troubles en Côte-d'Ivoire, premier partenaire commercial et principale voie d'accès à la mer. Sahélien au nord, le Mali est le troisième producteur aurifère de l'Afrique subsaharienne. Au sud, le Niger et son delta intérieur en font l'un des plus grands producteurs de poisson de la région ouest-africaine. Confiné à la transformation alimentaire, le développement industriel est cependant minimal alors que le défi de la classe commerçante malienne, dit simplement le président, «est de continuer d'exister.»

Le Mali est surtout un grand producteur de coton, gagne-pain de 3,5 millions de Maliens et enjeu d'un affrontement international avec les producteurs occidentaux subventionnés. Moins de 2 % des 600 000 tonnes de coton récoltées chaque année sont transformées dans le pays. «Ce qui nous asphyxie, ce sont les subventions américaines, européennes, asiatiques», déclare M. Touré, «même si notre coton est de meilleure qualité.»

La bonne nouvelle pour des pays comme le Mali, c'est que les protections agricoles des pays du Nord pourraient être en train de se lézarder sous les coups de boutoir du Sud, emmené par le Brésil. Juin 2004, première percée, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a condamné les États-Unis pour leurs subventions de 3,9 milliards de dollars sur le coton. Encouragé, le Mali vient d'entrer, avec le Bénin, le Burkina Faso et le Tchad (quatre des pays les plus pauvres de la planète), dans la lutte contre les subventions américaines. Washington a promis de les réduire. Ce qui reste à voir.

Le Devoir

## Un al-Libbi en attendant Ben Laden

L'arrestation du «numéro trois» du réseau al-Qaïda a-t-elle l'importance que certains lui ont donnée ?

CLAUDE LÈVESQUE

L'arrestation au Pakistan, au début du mois, d'un supposé gros bonnet du réseau al-Qaïda a relancé les conjectures sur l'éventuelle capture d'Oussama ben Laden. Comme ce n'est pas la première fois que ce genre de scénario se produit, l'information a été accueillie avec un certain scepticisme teinté d'ironie.

Les hauts responsables pakistanais et américains (dont le président George W. Bush) ont certes insisté sur l'importance de cette «prise» dans leur guerre au terrorisme. Depuis un an, Abou Faraj al-Libbi, un ressortissant libyen, est présenté comme étant le «numéro trois» du fameux réseau... qu'on dit par ailleurs privé d'une hiérarchie formelle. Encore une fois, d'aucuns ont jugé que l'interpellation du «numéro trois» pourrait mener à celle de ses deux grands patrons, Ayman al-Zaouahiri et Oussama ben Laden, encore que ce dernier ait une fois de plus été donné pour mort sur la foi de certains messages émis sur Internet.

Al-Libbi aurait remplacé dans ses fonctions le Pakistanais Khaled Sheik Mohammed, arrêté en mars 2003 à Karachi. Cependant, contrairement à ce dernier, al-Libbi n'a jamais figuré sur la liste des principaux terroristes recherchés par le FBI américain.

L'an dernier, Khaled Sheik Mohammed avait

été rapidement remis à des agents américains, qui l'ont englouti dans l'«archipel» de prisons qu'ils exploitent entre Kaboul à Guantánamo, comme la plupart des quelque 700 présumés terroristes arrêtés au Pakistan. A Washington, on semble convaincu qu'il était vraiment un des concepteurs des attentats du 11 septembre 2001. Al-Libbi, en revanche, était toujours, aux dernières nouvelles, entre les mains des autorités pakistanaises.

On peut d'ailleurs se demander si, au fond, Abou Faraj al-Libbi n'intéresse pas uniquement les Pakistanais. Son importance pourrait tenir essentiellement au fait d'être le principal suspect dans deux tentatives d'assassinat du président Pervez Musharraf, perpétrées en décembre 2003. Mercredi, le gouvernement pakistanais a ajouté qu'il aurait également trempé six mois plus tôt dans un autre attentat, visant celui-là le premier ministre du pays, Shaoukat Aziz.

Son arrestation semble d'autant plus précieuse pour le régime Musharraf qu'un autre suspect dans les mêmes tentatives d'assassinat, un dénommé Amjad Hussein Farooki, avait été abattu en septembre dernier, emportant son secret dans la tombe. Rappelons que Farooki était également soupçonné d'avoir participé au meurtre du journaliste Daniel Pearl, qui enquêtait, a-t-on affirmé, sur une affaire embarrassante pour le Pakistan, soit le fameux réseau de re-

vente de technologie nucléaire mis sur pied par le «père» de la bombe pakistanaise, le physicien Abdul Qadir Khan.

Les responsables politiques américains ont affirmé que la collaboration entre leurs services et ceux de M. Musharraf avait contribué à la capture d'al-Libbi.

Ces développements surviennent alors que les États-Unis sont en train de réorganiser en profondeur leurs services de renseignement. Dans ce contexte, plusieurs anciens agents de l'Agence centrale de renseignement (CIA), devenus vedettes médiatiques et auteurs à succès, pressent leur gouvernement de consacrer plus de ressources aux «opérations» (c'est-à-dire au travail des espions sur le terrain) et d'être justement moins tributaires des services de pays étrangers. C'est le cas, notamment, de Robert Baer (*See No Evil - The True Story of a Ground Soldier in the CIA's War Against Terrorism*), de Michael Scheuer (*Imperial Hubris - Why America is Losing the War on Terror*) et de Gary Schroen.

Ce dernier vient tout juste de publier un livre (*First In*) sur son expérience de principal contact de la CIA auprès de l'Alliance du Nord avant l'opération militaire de 2001 en Afghanistan.

Cité dans les médias ces derniers jours, Schroen s'est interrogé sur la volonté réelle des Pakistanais de mettre la main au collet d'Oussama ben Laden compte tenu des répercussions que pourrait avoir chez eux la capture d'un homme en qui certains extrémistes voient une espèce de Robin des Bois.

Autre signe d'un certain cafouillage américano-pakistanaise, le commandant des forces américaines en Afghanistan, le lieutenant général David Barno, a annoncé pour ce printemps une nouvelle offensive dans les «zones tribales» pakistanaises jouxtant ce pays (et où se cacheraient al-Zaouahiri et Ben Laden) avant d'être contredit pas les plus hautes autorités d'Islamabad.

Enfin, ces mêmes autorités se sont senties obligées de réagir à un incident qui risque de soulever les passions dans le monde musulman, soit la nouvelle voulant que des exemplaires du Coran aient été jetés dans les toilettes de la base-prison de Guantánamo. Sous la pression des partis musulmans, le ministre pakistanais de la Justice a évoqué la possibilité de déposer une plainte devant la justice américaine.

Le Devoir  
Avec l'Agence France-Presse,  
Associated Press et The Guardian



Jean Dion

## Des nouvelles fraîches

George W. Bush s'est réjoui cette semaine de l'enthousiasme qui gagne les citoyens américains alors que son combat personnel pour la liberté et la paix dans le monde connaît des succès inespérés.

«Je venais de faire du vélo dans le Maryland entouré de 60 gorilles lorsqu'on m'a montré les images de tous ces gens qui couraient dans les rues de Washington pour exprimer leur bonheur de faire partie d'une nation forte qui n'a peur de rien, a déclaré le président des États-Unis. Ils se sentent en parfaite sécurité, comme moi quand je vais me balader au Maryland.»

Il appert que, trois ans et demi après que M. Bush eut annoncé l'avènement d'une «guerre contre le terreur» et la capture imminente d'Oussama ben Laden «mort ou vif», les responsables de la sécurité n'ont pas osé lui dire qu'en réalité, la population en proie à la panique se sauvait d'un biplace de tourisme à peine plus gros qu'un 4X4, le véhicule national. «Ça n'aurait pas fait très sérieux», a déclaré un porte-parole. Cela étant, on ne sait pas sous quelle forme peut se présenter une arme de destruction massive puisqu'on n'en a jamais trouvée.

Le porte-parole a ajouté qu'il valait mieux ne pas contredire le président, qui croit que la guerre en Irak est terminée et que la Corée du Nord ne possède plus l'arme nucléaire puisqu'elle l'a utilisée lors d'un test il y a deux semaines. «Quand il se met en colère, ça lui donne le goût d'envoyer des troupes quelque part et, franchement, ça commence à coûter une beurrée. En plus, demandez à n'importe qui, au bout d'un certain temps, la guerre devient lassante et les cotes d'écoute à la télé baissent. Tout ça est mauvais pour l'économie», a-t-il dit.

Par ailleurs, un des premiers gestes de la Maison-Blanche a été de hausser le niveau d'alerte à orange. «Je sais que ce n'est pas le temps de faire dans l'agencement des coloris quand un aéronef porteur d'apocalypse file à fond la caisse vers le siège du gouvernement du leader du monde libre, mais je suis chargé de vous faire part de ce passage au plus foncé. Je dois vous dire que je suis d'autant plus étonné de cette décision que le changement de couleur ne change rien et que tout le monde, y compris moi-même, croyait qu'on était déjà au stade orange», a expliqué le secrétaire de presse du président.

Cette information n'a pas non plus été portée à la connaissance de M. Bush. «S'il entend parler d'orange, a dit un de ses amis, il voudra envahir l'Ukraine.»

Un contribuable moyen qui regardait les audiences de la commission Gomery à la télévision est tombé en bas de sa chaise lorsqu'il a reçu un avis de Revenu Canada l'informant qu'il leur doit 1500,04 \$.

«Le médecin que je n'ai pu rencontrer parce qu'il y a une liste d'attente de six mois m'aurait dit, si nous nous étions rencontrés, que cette chute, au cours de laquelle je n'ai heureusement été que blessé aux poches qu'on m'a faites sans vergogne, est imputable à un déséquilibre fiscal», a déclaré le contribuable, qui s'est demandé quels seraient le volume et le poids d'une enveloppe brune contenant 150 004 cennes noires qu'il enverrait à l'impôt.

Pour se refaire une santé financière à la suite de ce revers de fortune, le contribuable songe à faire du bénévolat. «Il paraît qu'il y a un parti politique reconnu où les bénévoles sont, enfin, tsé veux dire, je m'arrête là avant qu'on me flanque une mise en demeure», a-t-il balbutié.

Selon des sources, le contribuable, un passionné de la commission Gomery, est le tout premier citoyen à s'abonner au Forfait Télémax Plus du câble juste pour capter la chaîne CPAC.

Un fumeur qui fumait à 8,95 mètres d'un abribus non ventilé où devait passer un véhicule de transports en commun à destination de la porte d'un établissement public situé à proximité d'une terrasse comprenant des parasols assimilés à une espèce de toiture amovible de salle de bingo a appris que, bientôt, il n'aura plus le droit.

«Ah ben dis donc», a-t-il fait savoir entre deux inhalations de smog.

Bien que deux partis d'opposition formant une majorité de voix aient déclaré publiquement que le vote qu'ils venaient de prendre était un vote de non-confiance, le gouvernement libéral a dit qu'il ne s'agissait pas d'un vote de non-confiance puisqu'il n'a pas confiance en l'opposition qui ne lui fait pas confiance.

«Ils disent qu'ils n'ont pas confiance, mais comment se fier à des gens qui se méfient?», a confié un libéral. Moi, j'ai confiance que cette non-confiance illustre en réalité la confiance que nous ne sommes pas confiants de gagner un vote de non-confiance, alors que c'est le contraire: la confiance n'a rien à voir étant donné ce climat de méfiance qui équivaut à une non-non-confiance. Vous comprenez?»

Le libéral a ajouté qu'il ne cherchait nullement à s'accrocher au pouvoir en jouant sur les mots. «Je suis confiant qu'on nous fait confiance», a-t-il dit, précisant que la semaine prochaine, il tiendra un point de presse sur les notions de «censure», de «sans censure», de «sens sûr», de «100 sur 100» et de «censure sans sursis». «Avouez que c'est quand même plus amusant qu'un gouvernement conservateur», a-t-il conclu.

Après avoir vainement passé 1200 heures sur Internet à tenter de connaître des morceaux du scénario de *Star Wars Episode III: Revenge of the Sith*, qui sortira jeudi, un gars a résolu de s'entourer de mystère en ne livrant dans son blogue que des bribes des bandes-annonces du film.

«Les bandes-annonces sont excellentes. Je peux seulement dire qu'il y a beaucoup d'effets spéciaux et qu'ils sont très réussis», a écrit le gars. Il a longuement hésité avant de vendre le punch: la bande-annonce courte se termine par une explosion de feu, et la bande-annonce longue se conclut par Darth Vader qui respire fort. Mais il a finalement décidé de débaler la marchandise. «De toute façon, il y a toujours des explosions et Darth Vader respire toujours fort. Je ne pense pas que j'annonce ici une révolution.»

Le gars a expliqué que, tout compte fait, le dénouement des bandes-annonces et du film n'est pas si important que ça puisqu'on sait depuis près de 25 ans que, finalement, l'Empire va contre-attaquer et que le Jedi va revenir.

jdion@ledevoir.com



Le président pakistanais, Pervez Musharraf, a annoncé l'arrestation de membres du réseau al-Qaïda en avril.

MIAN KHURSHED REUTERS

## PERSPECTIVES

Milieux humides :  
une protection urgente

Les orientations du gouvernement Charest sont accueillies favorablement par les groupes environnementaux

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

En matière de milieux humides, il n'est pas minuit moins cinq au Québec mais plutôt minuit dix. C'est ce qui explique pourquoi les groupes environnementaux et même un organisme municipal comme la Fédération des municipalités du Québec ont applaudi de surprise et d'ébahissement dans le premier cas et accueilli favorablement dans le second les orientations du gouvernement Charest, divulguées cette semaine par *Le Devoir* dans le cadre d'une entrevue de fond avec le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair.

Le ministre entend essentiellement accorder une protection législative entière aux milieux humides du Québec, qu'ils soient situés sur des terres publiques ou privées, parce que les espèces qui en dépendent font partie du patrimoine public tout autant que l'air ou l'eau qui passe dans ces terrains.

Le ministre entend par ailleurs mettre en place une politique de «zéro perte nette», ce qui signifie que Québec pourrait accéder à certains compromis moyennant compensation environnementale ailleurs. Mais les milieux de la conservation plaident plutôt ici en faveur d'une politique de «zéro perte» de milieux naturels plutôt que de «zéro perte nette». Enfin, le responsable ministériel des écosystèmes au Québec entend inclure la protection des milieux humides, terrestres ou riverains, dans la politique d'éco-conditionnalité qui s'applique au milieu agricole. Cette mesure devrait mettre un terme à 20 ans de dérogation systématique à la loi en matière de protection des bandes riveraines dans ce secteur. Le ministre songe enfin à mettre de l'ordre dans le fouillis réglementaire actuel, basé sur l'application simultanée de règles municipales et provinciales, grâce à un règlement unique et d'application universelle. Son application sur le terrain serait toutefois confiée aux municipalités sous la surveillance de Québec, avec imputabilité et transparence.

Le Québec revient de loin en matière de protection de ses milieux humides, y compris au ministère de l'Environnement où, il n'y a pas deux ans, des inspecteurs autorisaient encore des coupes dans un marécage arbustif parce que ce milieu, pourtant protégé par la loi, ne ressemblait pas à un marais bien dégagé. On ne connaissait pas la différence! La semaine dernière, quand la Ville de Québec a annoncé son intention de confier à Canards Illimités le soin de recenser tous les milieux humides de son territoire, le maire et président de la Communauté métropolitaine de Québec, Jean-Paul L'Allier, a piteusement convenu que la Ville avait accordé des permis de construction en plein marais au projet immobilier Le Marigot, à deux pas du Jardin zoologique de Québec. Comme l'appétit vient en mangeant, le promoteur logne même du côté du zoo provincial, en difficulté financière... Il y a quelques années, la population de Québec avait applaudi au remblayage qui avait permis la construction du Domaine de Maizerets, qu'on considérait comme une vulgaire pépinière à marquoins.

Ces exemples récents font bien saisir où les Québécois placent les milieux humides dans leur échelle de valeurs: des trous à bibittes qu'il vaut mieux remblayer ou assécher pour en faire de bonnes terres agricoles, des projets immobiliers rentables ou des parcs agréables dont on peut admirer l'eau avoisinante, les pieds bien au sec!

## Un baromètre

Pourtant, les milieux humides constituent d'irremplaçables baromètres pour évaluer la santé des cours d'eau, dont ils sont la matrice principale pour la reproduction, l'alimentation et l'habitat de nombreuses espèces vivantes, terrestres, aériennes et aquatiques. En fait, la signature en 1992 à Rio de la Convention internationale sur la biodiversité, signée au nom du Canada par Jean Charest, alors ministre fédéral de l'Environnement, est en grande partie le résultat de la disparition des milieux humides, au Québec comme ailleurs sur la planète, soit les mangroves, les herbiers aquatiques immergés, les marais dominés par les plantes herbacées ainsi que des marécages caractérisés par une végétation arbustive et même des arbres. Sans oublier les tourbières, un autre écosystème humide fort différent mais tout aussi précieux. Assez ironiquement, c'est au Québec, paradis du remblayage des trous à bibittes, qu'on a établi le Secrétariat international de la Convention sur la biodiversité...

Mais ces trous à bibittes ont une énorme valeur économique puisqu'ils contribuent à l'épuration, gratuite par surcroît, de nos cours d'eau en même temps qu'ils emencent littéralement



On assèche encore des zones humides de haute valeur à l'intérieur de Longueuil et de Laval.

en bactéries hyperproductives de matière organique les sols avoisinants, dont dépend souvent notre alimentation et qui constituent globalement un des maillons de base de la chaîne alimentaire globale. Un récent rapport de l'ONU appelle tout cela les «services écologiques» que nous fournit une biodiversité dont nous dépendons pour nous nourrir, nous chauffer, etc.

## Depuis la colonisation

Le saccage des milieux humides a commencé au Québec avec la colonisation car on construisait les villes aux embouchures du fleuve et des rivières, voire sur des îles comme à Montréal, les cours d'eau étant alors les seules voies de communication praticables. Ces sites étaient merveilleux car on y trouvait de l'eau de qualité, des confluents de routes aquatiques et de la nourriture en abondance, poissons, canards et gibiers de toute sorte. Sans compter des terres fertiles.

Mais avec le temps, les menaces se sont transformées et généralisées. De nos jours, on assèche les rives et les marais non seulement en bordure du fleuve mais à l'intérieur des terres. On les remblaye de façon intensive pour construire des résidences ou des centres commerciaux et pour y aménager des routes et des autoroutes comme sur les bords de Beauport ou devant Longueuil. On ennoie d'autres pour construire des centrales hydroélectriques et on l'a fait abondamment pour aménager des voies navigables sur le Saint-Laurent. En milieu agricole, on passe les charrues jusque dans les cours d'eau, ce qui accélère la déperdition du sol par l'érosion.

Le bilan de cette inconscience culturelle — Anglo-Saxons et Américains perçoivent davantage les milieux humides comme une richesse écologique, esthétique et économique — est navrant. Selon les derniers bilans d'Environnement Canada, 80 % des milieux humides du Saint-Laurent ont été rayés de la carte depuis le début de la colonisation. Entre 1945 et 1976, 3649 hectares ont été perdus entre Cornwall et Matane. Il reste néanmoins 80 000 hectares entre les Grands Lacs et le golfe, mais les services gouvernementaux ne surveillent l'évolution que de 36 000 hectares, répartis entre Cornwall et Trois-Pistoles. Tout ce qu'on trouve à l'intérieur des terres, même à moins de 20 kilomètres de la rive, n'est pas suivi de près, ce qui explique l'assèchement à petit feu, par petits fossés, de l'impressionnante tourbière de Mont-Carmel ainsi que les menaces qui pesaient jusqu'à tout récemment sur celles du Small et du Large Tea Field de Saint-Anicet. En face de Montréal, on a rasé d'importants milieux humides qui dorment aujourd'hui pour l'éternité sous les remblais d'Expo 67. Et on assèche encore des zones humides de haute valeur à l'intérieur de Longueuil et de Laval.

## Une loi muette

Certains pourraient voir comme un signe encourageant le fait que les milieux humides du lac Saint-Pierre s'élargissent, mais c'est parce que le lac est en train de se remplir, ce qu'on peut difficilement considérer comme un gain, d'autant plus que ce phénomène risque fort de transformer en marécage, voire en forêt, la partie haute de ces immenses marais.

Au début des années 70, la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) a été centrée principalement sur le contrôle de la pollution. Elle était

à peu près muette sur la gestion des écosystèmes reliés aux cours d'eau, comme les milieux humides. C'est Clifford Lincoln, ancien ministre de l'Environnement du Québec, qui, en 1988, a ajouté un paragraphe déterminant à l'article 22 de la loi, lequel commande une autorisation du ministre pour toute activité polluante. Le «deuxième alinéa de l'article 22», l'ajout de Clifford Lincoln, a été introduit juste avant la troisième lecture de la loi, et personne, ou presque, n'a alors vu l'énormité de l'amendement introduit *in extremis* par l'ancien ministre. Une fois adopté, il est cependant apparu si contraignant aux ministères à vocation économique, notamment l'Agriculture, les Transports, l'Industrie et le Commerce, les Ressources naturelles, de même qu'aux services fauniques, qui jouent souvent dans l'eau mais pour de bons motifs, que le gouvernement en a paralysé l'application pendant des années en ne le promulguant pas dans la *Gazette officielle*.

## Effets limités

Lorsqu'il a finalement été promulgué, en décembre 1993, les juristes ont immédiatement et progressivement limité son effet en faisant en sorte que ce qui était apparu comme un régime d'interdiction devienne rapidement un régime d'autorisation. En clair, le ministère de l'Environnement disait ne pas pouvoir refuser d'émettre des «certificats d'autorisation» aux promoteurs à moins d'avoir des motifs impératifs ou supérieurs pour le faire, par exemple s'il y avait une espèce menacée dans un milieu. On a même fini par fermer les yeux sur des projets construits sans certificats d'autorisation à Longueuil dans des zones qui constituent le dernier grand écosystème fréquenté par la rainette faux-grillon, une des espèces menacées du Québec. Et on a par la suite accordé des certificats d'autorisation à d'autres projets qui avaient fait l'objet d'avis d'infraction, une sorte de prime à l'illégalité.

La difficulté d'application de ces règles est telle que les gestionnaires environnementaux et de la faune s'estiment chanceux lorsqu'ils parviennent à sauver la meilleure partie d'un milieu humide en échange de certificats d'autorisation réclamés. Mais cette stratégie équivaut à oublier que les portions épargnées ne constituent qu'une très faible partie des milieux humides d'origine. Le fractionnement s'opère sur ce qui reste à l'heure actuelle. Or ce qui reste n'est généralement pas suffisant, puisque privé de pouvoir tampon, pour assurer la viabilité d'un véritable écosystème, lequel devra résister à d'autres agressions à l'avenir. Même nos parcs n'y arrivent plus, disent les spécialistes. Alors, les portions congrues en milieu urbain...

C'est ce contexte historique, où le sud du Québec a entamé le capital exigé pour une viabilité minimale à long terme de ses écosystèmes humides, qui justifie Québec d'aller de l'avant avec une politique de protection globale de tout ce qui reste de milieux humides, comme on le fait aux États-Unis et dans d'autres provinces. Une telle avancée législative — si le texte de la loi et les moyens mis en avant correspondent aux orientations annoncées cette semaine par le ministre Mulcair — devra être considérée comme étant probablement l'ajout le plus substantiel apporté à la LQE depuis son adoption, au début des années 70, exception faite de la création du ministère, en 1978. Et ce projet législatif du gouvernement Charest pourra figurer dans les grandes réformes législatives du Québec contemporain.

Le Devoir

## CALME

SUITE DE LA PAGE B 1

la reconnaissance des Canadiens japonais. [...] Les débats, c'est la théorie qui se mue en action. Ils traduisent nos valeurs qui, bien que certaines d'entre elles divergent, s'inscrivent toujours dans le contexte de la démocratie. Ils illustrent le genre de société que nous voulons. Les débats ont été énergiques et agréables, et ce fut un honneur d'y participer. [...] J'ai l'impression, depuis les dernières élections, que le ton et la substance des débats ont changé, tout comme la période des questions. [...]

«A titre de députés, nous partageons certaines valeurs. Dans 75 % des cas, nous sommes d'accord, sinon nous ne vivrions pas dans une démocratie libérale. Très souvent, à cause de la structure de cette institution et, en particulier, de la période des questions, nous oublions cela. [...] Ceux qui seront encore ici après les prochaines élections, quel que soit le

«J'ai l'impression que le ton et la substance des débats ont changé»

moment où elles auront lieu, devraient réfléchir sérieusement au manque de courtoisie dont nous avons été témoins quotidiennement à la Chambre des communes, lors de la période des questions. [...] Il y a une différence entre des remarques personnelles chargées d'animosité et un débat musclé qui traduit de grandes divergences de vue. Les députés devraient se demander ce qu'on pourra faire dans l'avenir pour redonner un ton civilisé aux débats politiques de notre pays.

«A la Chambre, un débat civilisé qui s'inspirerait de la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaîtrait la dignité humaine de tous ceux qui y participent. Quelles que soient nos divergences de vue, nous sommes tous des êtres humains et nous avons tous le droit d'être profondément respectés, notamment dans les débats à la Chambre.»

Le Devoir

## GUÉRILLA

SUITE DE LA PAGE B 1

absent ou s'ils sont «païrés», le sort du gouvernement reposera sur les épaules de trois députés indépendants. Il est assuré de l'appui de Carolyn Parrish. Il n'est plus sûr d'avoir celui de David Kilgour, qui exige davantage pour le Darfour. Quant à Chuck Cadman, malade lui aussi, il oscille entre les deux camps depuis des semaines.

On peut se demander cependant dans quel climat les travaux parlementaires reprendraient, advenant une victoire du gouvernement. François-Pierre Gingras pense que ce serait difficile car la rivalité politique normale a fait place à l'acrimonie et le respect de l'adversaire a disparu. «On a porté les antagonismes à un niveau qui fait qu'on s'en prend aux personnes plutôt qu'à débattre les idées. La politique devrait pourtant être d'abord affaire d'idées», relève-t-il. Et s'il y a des élections, M. Gingras craint que les débats ne «dégénèrent pour donner lieu à une des campagnes les plus vicieuses qu'on ait connues depuis longtemps». Un recul pour la démocratie, à son avis.

Le Devoir



Michel David

## Le créneau

L'ancien attaché de presse de Bernard Landry, Hubert Bolduc, avait tenu des propos particulièrement imagés au sujet de Jacques Parizeau pendant la campagne électorale du printemps 2003.

Dans le film *À hauteur d'homme*, on entend M. Bolduc déplorer qu'on n'ait pas suivi son conseil. À la seconde où l'ancien premier ministre avait mis l'ongle de l'orteil dans la campagne, il aurait fallu «quelqu'un dans ses culottes avec une enregistreuse!»

S'il avait su ce que M. Parizeau avait dit exactement au cégep de Shawinigan, le jour du débat télévisé entre les chefs de parti, M. Landry n'aurait pas été déstabilisé comme il l'a été et la suite des événements aurait pu être différente.

Chat échaudé craint l'eau froide. Pendant que toute l'attention du monde politico-médiatique est tournée vers la Chambre des communes, où le gouvernement Martin n'en finit plus d'agoniser, l'entourage du chef péquiste attend avec appréhension chaque nouvelle déclaration de M. Parizeau. Un mot de lui peut faire toute la différence entre un congrès relativement serin, les 3, 4 et 5 juin, et un véritable cauchemar.

C'est son intervention en faveur d'une nouvelle stratégie pour faire accéder le Québec à la souveraineté, en août dernier, qui a marqué le début des problèmes de M. Landry. Grâce à son appui, le directeur de *L'Action nationale*, Robert Laplante, qui s'est fait le promoteur d'une stratégie fondée sur des «gestes de ruptures», est devenu une sorte de gourou pour les «purs et durs».

M. Parizeau a publié cette semaine dans le journal souverainiste *Le Québécois* une nouvelle chronique intitulée «Le créneau» dans laquelle il se demande si le PQ saura profiter de la conjoncture extraordinairement favorable qui pourrait résulter des prochaines élections fédérales et d'une victoire sans précédent du Bloc québécois. Selon lui, cela dépendra des orientations qu'il prendra au congrès de juin et, bien entendu, il a lui-même quelques idées sur la question.

À certains égards, sa pensée semble avoir évolué récemment. Par exemple, il n'évoque plus sa tristesse de voir une génération s'accrocher indûment au pouvoir. Il préférerait toujours que le référendum porte sur la constitution d'un Québec souverain, mais il dit maintenant comprendre qu'on veuille s'en tenir à un référendum sur la souveraineté à proprement parler.

Il ne veut plus rien entendre non plus du référendum d'initiative populaire qu'un groupe de jeunes députés péquistes avait mis en avant et qui fera l'objet d'une proposition en bonne et due forme au congrès de juin. «Cette voie-là est débilante pour les militants, dangereuse pour la cause. Il faut la fermer. Quant aux «discussions byzantines» sur la date du référendum, que ce soit «dans la première moitié du mandat», «le plus tôt possible» ou les deux à la fois, elles ne l'ont jamais vraiment intéressé.

Il y a cependant un point, bien plus essentiel, dont M. Parizeau ne démont pas. Dans son esprit, aux prochaines élections, le PQ doit demander «un mandat clair de réaliser la souveraineté». Il ne s'agit plus de promouvoir ou de préparer la souveraineté, ni même de l'enclencher, pour reprendre son expression de 1994, mais bien de la «réaliser».

Le projet de programme préparé par l'exécutif national du parti ne propose rien de tel. Cela reviendrait à conférer un caractère référendaire aux prochaines élections générales. La proposition de La Pinière l'exprime très clairement: «Le PQ considère que c'est l'élection d'une majorité de ses représentants à l'Assemblée nationale et non une consultation référendaire qui confère à un gouvernement péquiste toute la légitimité démocratique pour déclarer l'indépendance.»

Une formulation aussi brutale sera certainement rejetée, mais le principe peut être introduit de façon plus subtile. Ainsi, une proposition soumise par plusieurs associations de Montréal vise à introduire la phrase suivante dans le programme: «Après avoir fait campagne pour solliciter le mandat de réaliser l'indépendance...»

En toute logique, un mandat comme celui-là autoriserait à «effectuer des gestes de rupture irréversibles avant même la tenue d'une éventuelle consultation sur la souveraineté du Québec», comme le propose le comité national des jeunes. C'est encore le principe de la «cage à homards» que M. Parizeau avait énoncé en juillet 1995.

L'ancien premier ministre a raison: un formidable créneau pourrait bientôt s'ouvrir, mais réclamer un «mandat clair de réaliser la souveraineté» à l'occasion des prochaines élections serait le meilleur moyen de ne pas en profiter.

Bernard Landry s'est déjà rallié à l'idée d'un «programme de pays» et accepte de s'engager à tenir un référendum au cours du prochain mandat sur une question simple et courte portant essentiellement sur la souveraineté. Faut-il au surplus lui imposer une plate-forme électorale deux ans avant les élections?

Dans une récente entrevue sur les ondes de Radio-Canada, M. Parizeau a déclaré que le congrès de juin sera aussi important dans l'histoire du PQ que celui de 1974. Il n'a jamais digéré que le principe de l'élection référendaire soit remplacé par l'étapisme, mais il est impossible d'effacer 30 ans d'histoire.

S'engager à tenir un référendum sur la souveraineté tout en disant qu'une victoire péquiste sera interprétée comme un mandat de la réaliser ne pourait qu'introduire une confusion génératrice d'inquiétude que Jean Charest ne demande qu'à entretenir.

Si besoin était, le ralliement de Pauline Marois a balayé les derniers doutes sur le résultat du vote de confiance auquel M. Landry devra se soumettre. Le PQ étant ce qu'il est, ceux qui auraient souhaité une course au leadership vont maintenant se concentrer sur le programme. Si M. Landry a suffisamment de fils à la patte, il pourrait encore trébucher d'ici les prochaines élections.

Au dernier conseil national, à Trois-Rivières, un petit groupe de contestataires, toujours les mêmes, avait réussi à créer l'impression que le Parti québécois demeurerait profondément divisé. Si celle-ci persiste après le congrès de juin, le PQ pourrait bien rater le créneau de M. Parizeau. La question n'est pas de savoir combien de paires de bretelles il faut ajouter à la ceinture de M. Landry mais plutôt si le PQ a acquis suffisamment de maturité politique pour réaliser son projet.

mdavid@ledevoir.com

## É D I T O R I A L

## Un point pour Bombardier

L'annonce par Québec et Ottawa de prêts pouvant atteindre 468 millions de dollars pour le développement de la nouvelle famille d'aéronefs de Bombardier marque une étape importante dans cette aventure dont le Québec partagera les fruits avec l'Irlande, troisième partenaire gouvernemental. Peu importe que l'assemblage ait lieu à Mirabel ou à Dorval; ce qui compte, c'est que l'avion soit construit et qu'il le soit ici.

À la fin de janvier dernier, les dirigeants de Bombardier rencontraient des politiciens de différentes régions d'Amérique et d'Europe pour évaluer l'offre la plus intéressante en vue de construire les futurs avions commerciaux de Série C. On se rappellera que l'Irlande et le Nouveau-Mexique s'étaient montrés intéressés, mais aussi l'Ontario, dont le gouvernement avait même décidé de rompre une entente de partage des retombées avec le Québec pour tenter sa chance de remporter le gros lot.

Quant au Québec, son ministre de l'Industrie du temps, Michel Audet, s'était même dit prêt à ce que son gouvernement construise lui-même une usine d'assemblage qui serait louée à Bombardier pour 30 ans. C'est dire combien la course était serrée et les enjeux importants, surtout pour le Québec, qui ne peut certainement pas se permettre de perdre les quelque 6000 emplois directs et indirects qui devraient accompagner la décision.

Heureusement, Bombardier a eu la décence de ne pas retenir l'idée saugrenue du ministre Audet. L'entente survenue ces derniers jours ne parle que de prêts remboursables. L'avion serait assemblé au Québec, mais plusieurs composantes seront fabriquées dans les usines de Bombardier en Irlande.

Il aurait été proprement scandaleux de construire cet avion en Ontario, comme le souhaitait le gouvernement de cette province.

L'Ontario a déjà accès à un programme fédéral d'un milliard de dollars spécifique à l'industrie de l'automobile en plus de profiter du programme d'aide à l'industrie aéronautique, elle aussi fortement implantée chez lui.

Cela étant dit, si le Québec vient de remporter la première manche, il est encore loin d'avoir gagné la partie. Car rien ne dit que Bombardier construira un jour cet avion commercial qui n'existe que sur le papier. D'ici quelques semaines, l'entreprise annoncera sa préférence entre Dorval et Mirabel comme localité qui accueillera l'usine et ses 2500 employés, mais il faudra attendre plusieurs mois avant de connaître la vraie décision, celle d'aller de l'avant ou non avec ce projet risqué qui nécessitera des investissements de départ de plus de 2,1 milliards \$US.

Pour le moment, les vendeurs de Bombardier tentent de remplir un premier carnet de commandes suffisant pour justifier le développement d'un nouvel avion pendant que la direction cherche à convaincre les futurs fournisseurs d'allonger le troisième tiers des investissements requis. Bombardier n'est pas seul dans le créneau des avions de 110 à 130 places, où son féroce concurrent Embraer profite de l'appui indéfectible du gouvernement brésilien.

Développer un nouvel avion, le défi est fantastique pour Bombardier Aéronautique, sans doute le défi le plus important de l'histoire de cette entreprise qui s'était jusqu'ici concentrée à proposer des modèles modifiés pour conquérir le marché des avions régionaux. C'est donc la première fois que Bombardier se lance dans la conception d'un nouvel avion et, pour certains analystes, il s'agit d'un saut dans le vide ou, au mieux, d'une fuite en avant alors que l'entreprise fait face à d'importantes difficultés.

Souhaitons que ces prophètes de malheur fassent erreur et que, au contraire, Bombardier redevienne le fleuron de l'économie québécoise qu'elle était il y a quelques années.

jrsansfacon@ledevoir.com

## Le sens de l'honneur

La crise qui paralyse le Parlement fédéral n'est pas encore résolue, mais la tension est quelque peu tombée hier alors que les conservateurs obtenaient l'assurance que le vote de confiance qui se tiendra vraisemblablement jeudi se déroulera dans des conditions équitables pour tous les partis.

Curieusement, cette assurance n'est pas venue d'où elle aurait dû provenir. Depuis deux jours, le Parti libéral refusait de devancer ce vote à lundi afin de permettre à un député conservateur très gravement malade d'y participer. La voix de ce député pouvant faire la différence entre la survie ou la défaite du gouvernement, les ministériels maintenaient que les absents ont tort, peu importe la raison. Ce que les libéraux ne voulaient pas faire, les néo-démocrates le feront en laissant leur ancien chef, Ed Broadbent, s'abstenir lors de ce vote afin de compenser l'absence de ce député conservateur.

L'attitude adoptée par le NPD est exemplaire. Il subsiste malgré tout un peu de fair-play dans ce Parlement. Le sort du gouvernement ne peut être le fait d'événements fortuits comme la maladie. Le leader parlementaire du gouvernement, Tony Valeri, s'est défendu de miser sur la détresse physique d'un adversaire pour remporter ce vote. Si tel était le cas, on comprend mal pourquoi il n'a pas accepté de devancer la mise aux voix de la motion de confiance que proposait le chef conservateur, Stephen Harper.

Aux abois, le gouvernement Martin ne répugne à aucun calcul. Le vote de blâme qu'il a perdu mardi aurait dû le conduire, suivant la tradition parlementaire, à demander immédiatement au Parlement de lui exprimer sa confiance. Il a plutôt cherché à repousser le plus loin possible ce rendez-vous dans l'espoir que, si des élections doivent avoir lieu, elles se tiennent dans les plus mauvaises conditions pour les partis d'opposition. Le temps gagné lui permet par ailleurs de dispenser ses largesses, ce qu'il fait depuis trois semaines au rythme de un milliard de dollars par jour en moyenne.

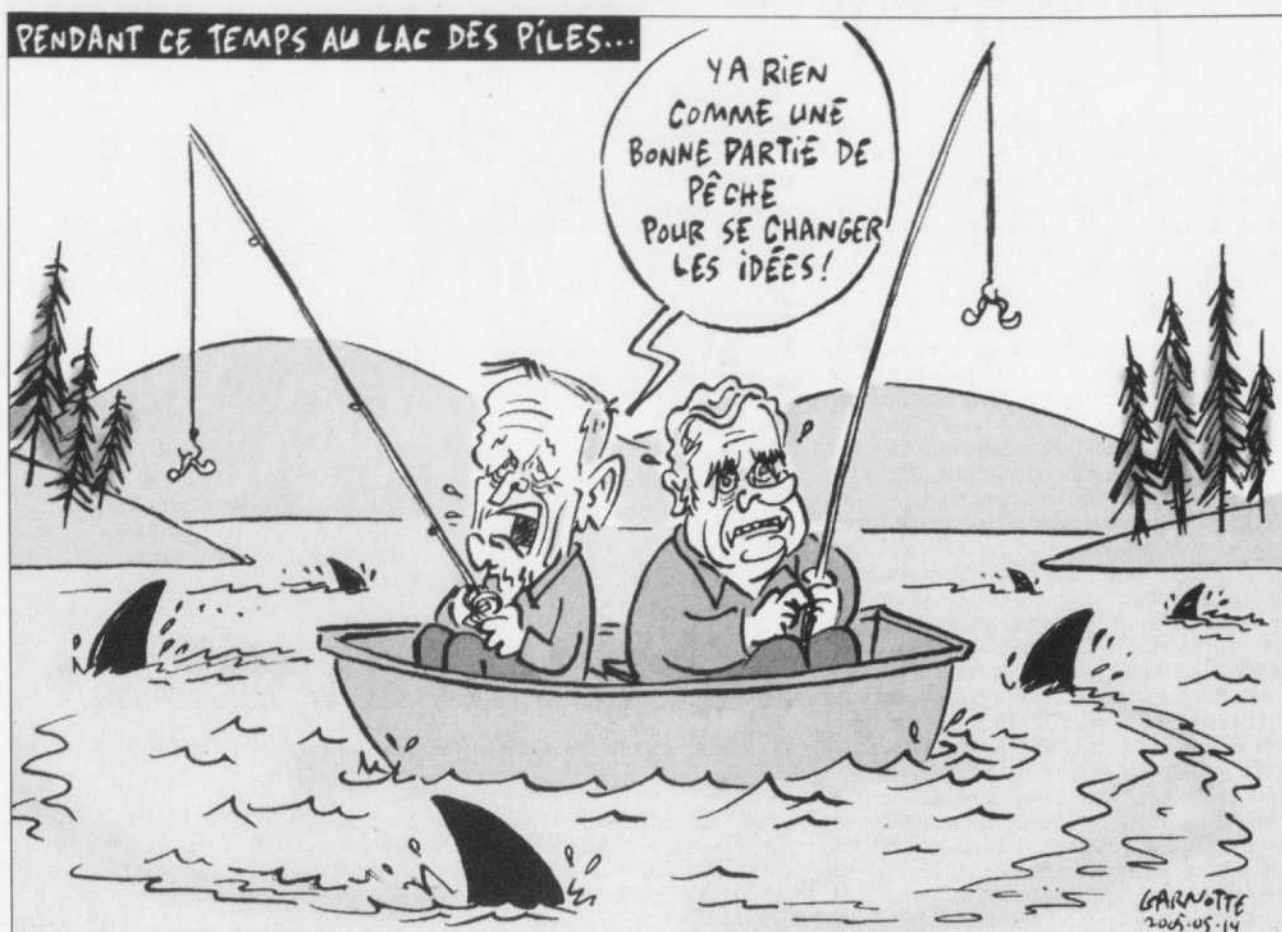
Devant ce comportement, le NPD devrait s'interroger sérieusement sur la pertinence de maintenir son engagement d'appuyer le gouvernement en contrepartie d'un amendement au budget Goodale. Accordé de bonne foi, cet appui est cependant en train de se retourner contre lui. Non seulement il n'a aucune assurance que l'amendement au budget qu'il a proposé sera adopté même si le gouvernement réussit à survivre encore quelques mois, il sera de plus associé dans l'esprit des électeurs à la dilapidation des surplus budgétaires à laquelle celui-ci se livre sans retenue.

Mal à l'aise, le NPD l'est sans doute. Le geste fait hier à l'endroit des conservateurs est une façon de mitiger le soutien promis aux libéraux. Les circonstances dans lesquelles ce soutien avait été accordé ont suffisamment changé pour qu'il puisse être remis en question. S'il ne le fait pas, il sera associé à la chute du gouvernement, qui est inéluctable.

bdescoteaux@ledevoir.ca



Bernard Descôteaux



## Une certaine idée de la démocratie

Dans le fracas médiatique du renversement du gouvernement canadien, un événement passera peut-être complètement inaperçu: la visite du chef d'Etat africain Amadou Toumani Touré, président du Mali depuis 2002, présentement en visite officielle au Canada. Il risque d'avoir une bien piètre idée de notre démocratie, ce qu'exigent d'ailleurs les pays du Nord auprès des pays du Sud afin qu'ils aient droit, selon nos critères, à l'aide au développement.

Le président Touré sait très bien ce qu'il en coûte d'établir une démocratie dans un pays pauvre — appauvri, devrait-on dire... De quel droit pourrions-nous exiger de ce président des preuves de sa «bonne gouvernance»? Et je n'évoque pas ici le seul scandale des commandites; l'attitude de nos chefs et représentants de parti au Parlement canadien est hautement discutable, sinon scandaleuse. J'entends d'ici les qualificatifs qui seraient employés si un des pays d'Afrique avait le même niveau «lamentable» d'échanges que celui qu'on observe entre les représentants des partis en pleine session parlementaire. Ceux qui avancent l'idée d'une perte de «crédibilité morale» à gouverner le pays sont-ils si purs que l'idée de leur réélection ne les effleure pas? Quelle mascarade! Représentent-ils vraiment ce que les citoyens souhaitent?

Nos dirigeants politiques auraient sûrement intérêt à dialoguer sincèrement avec le prési-

dent Touré. Contrairement à ce que plusieurs pensent, il aurait des choses à leur apprendre. Pour cela, il faut une certaine dose d'écoute et d'humilité.

Dans tout cela, le Canada risque de perdre cette bonne réputation dont il jouit sur le plan international depuis plusieurs années.

Charlotte Paquet  
Windsor (Québec), mai 2005

## L'instabilité politique en Haïti

Alors que l'attention médiatique est rivée sur les forces onusiennes, la mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), l'instabilité politique et économique ainsi que la violence qui ont résulté du conflit politique ont engendré une nouvelle classe en Haïti, les déplacés internes. En raison des persécutions pour certains et du marasme économique pour d'autres, plus de 30 000 Haïtiens, la plupart provenant de quartiers populaires, ont dû quitter leur domicile et vivre dans des lieux insalubres, sans nourriture et sans ressources.

De plus, deux semaines après la diffusion à Radio-Canada d'un documentaire, *L'Empire du sucre*, portant entre autres sur les conditions de travail des travailleurs haïtiens employés dans les plantations de canne à sucre en République dominicaine, il est à noter que plus de 18 000 Haïtiens ont été embauchés de manière clandestine à la frontière haïtiano-dominicaine

en 2004. Ce chiffre représente 50 personnes par jour. Ces travailleurs sont connus sous le nom de travailleurs migrants et, tels des esclaves modernes, gagnent moins de 2 \$ pour une journée de travail de 12 heures, n'ont pas de liberté de mouvement, n'ont pas de protection s'ils se blessent et se font souvent retirer leur passeport une fois en République dominicaine.

Comme le souligne le Groupe d'appui aux réfugiés et rapatriés (GARR) dans son rapport sur la migration en 2004 sur l'île d'Hispaniola, la frontière est caractérisée par la présence de groupes armés et l'absence de l'Etat, ce qui se traduit par une plus grande criminalité (vol, meurtres, viols, etc.).

Le Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine (CQRDTHRD)  
Mai 2005

## Après huit ans...

Le mode de scrutin électoral américain a du bon. George W. Bush devra quitter la présidence des Etats-Unis le 4 novembre 2008, ayant complété son deuxième mandat. Les élus de la Chambre des communes devraient édicter une loi similaire pour le poste de premier ministre du Canada. Cela amenuiserait les risques de connaître d'autres scandales des commandites.

Claudia Boucher  
Laval, mai 2005

## REVUE DE PRESSE

## Adrienne! Adrienne! Dissous la garderie!

Antoine Robitaille

«Adrienne! Adrienne!» Si vous connaissez vos classiques du cinéma, vous aurez compris cette fine allusion de Jose Rodriguez, du *Calgary Sun*: «Jamais depuis Rocky Balboa, debout et sonné au milieu du ring, l'appel à Adrienne n'a été aussi fort et aussi pertinent.» Selon Rodriguez, le gouvernement est dans un tel état de blocage que des hommes et des femmes d'âge mûr — nos élus — ont transformé la Chambre des communes en «foirot inimaginable». Vivement l'intervention d'Adrienne... Clarkson. Selon le chroniqueur, le «spectacle de la période de questions» fait de plus en plus penser à «un match de tennis féminin». Oui, car il y a là une véritable débauche de «grimaces, de visages déformés et de grognements indistincts» (1).

Rodriguez parle des élus comme d'une bande de «clowns dysfonctionnels auxquels on donne trop d'importance». Bien que «non élue» et même si elle est une «représentante royale de pacotille», Adrienne Clarkson est la seule à pouvoir sortir ce gouvernement «démocratique» de son malheur actuel.

Le problème, note Rodriguez, est que le pouvoir de la vice-reine est défini par une convention imprécise. «La portée de son pouvoir s'ajuste à ce que les accidents de l'histoire imposent.» Le chroniqueur rappelle qu'en 1975, le gouverneur général de l'Australie, le général John Kerr, avait démis de ses fonctions le premier ministre Gough Whitlam. «Le Sénat australien, qui est élu, refusait d'entériner le budget de Whitlam.» Kerr avait alors nommé un premier ministre intérimaire jusqu'aux élections, qui ont eu lieu quelques mois plus tard et lors desquelles le parti de Whitlam a été éjecté du pouvoir. Rodriguez aimerait bien qu'un tel scénario se produise au Canada. «Peu probable, mais pas impossible», espère-t-il.

que ça», écrivait le *Globe and Mail* en éditorial hier. «Il est difficile de se souvenir d'épisodes aussi dégradants que ceux auxquels nous avons assisté cette semaine.» Pour le *Globe*, cette espèce de «garderie» qui tient lieu de Parlement doit cesser.

Tout a commencé avec la décision des libéraux, le mois dernier, d'annuler les journées de l'opposition. Mais il y a pire, selon le *Globe*, nommément cette décision, prise jeudi par les conservateurs et le Bloc, de carrément fermer le parlement. Selon le *Globe*, les conservateurs et le Bloc exagèrent lorsqu'ils soutiennent que le gouvernement n'a plus la confiance du Parlement. De plus, «ils prennent des mesures totalement disproportionnées». Ce sont les libéraux qui avaient «l'argumentation la plus solide» lorsqu'ils ont soutenu que le vote de mardi ne constituait pas un vote de confiance. En comparaison, «Paul Martin a l'air d'incarner la voix de la raison». Le *Globe* n'en revient pas des affirmations du chef conservateur Stephen Harper, qui a déclaré que le premier ministre

cherchait sciemment à fixer la date du scrutin afin qu'il y ait un conflit d'horaire avec les élections en Colombie-Britannique, mardi prochain, ou pour que le vote en Chambre soit perturbé par la visite «du chef d'Etat canadien», la reine d'Angleterre. Toutes ces outrances ainsi que d'autres — comme celle selon laquelle les libéraux veulent profiter de la maladie de certains députés pour battre l'opposition — rappellent un dérapage de Harper lors de la dernière campagne électorale: il avait alors affirmé que Paul Martin était «en faveur de la pornographie infantile».

Le *Globe* concède que le premier ministre a prêté flanc à toutes sortes de critiques, par exemple cette «apparence de manipulation des priorités militaires canadiennes» — une aide pour le Darfour — afin de convaincre le député indépendant David Kilgour d'appuyer les libéraux. «Toujours dans le domaine militaire»,

pensons à cette autre bourde qui a consisté à annuler le voyage d'hommage aux anciens combattants de la victoire aux Pays-Bas, pour ensuite faire volte-face.

«Le gouvernement gagnera-t-il le vote de jeudi? Qui sait? Étant donné le comportement des principaux partis aux Communes cette semaine, la tentation est forte de répondre: «on s'en fout.» Et c'est là ce que la situation actuelle recèle de plus grave, selon le *Globe*. «Par leur comportement, les conservateurs et les libéraux ont conforté le cynisme que plusieurs Canadiens entretiennent à l'endroit des politiciens et ont plus que jamais donné aux gens des raisons de mépriser la politique.»

«Y a-t-il un gouvernement dans cette chambre?», écrivait John Robson dans l'*Ottawa Citizen* hier. Selon lui, la résolution de mardi des conservateurs et du Bloc n'était pas clairement une motion de non-confiance. «Elle recommandait à un comité de demander la démission du Parlement. Et si le comité en question refuse, comme il le fera très probablement?» Robson n'en revient pas qu'Andrew Coyne, chroniqueur au *National Post*, ait écrit qu'«il existe maintenant une nouvelle forme de gouvernement, le gouvernement par point de détail [technicality]». Robson commente: «Drôle de façon de parler de la primauté du droit!» A Stephen Harper, qui a accusé jeudi Paul Martin «d'assassiner la démocratie» alors qu'Andrew Coyne affirme que nous sommes plongés dans une crise constitutionnelle grave, «je dis: s'il vous plaît! Ayez un peu de respect pour notre système et arrêtez de crier des noms en public! Ce gouvernement présentera bientôt sa loi budgétaire. Si le Parlement l'entérine, on dira qu'il a la confiance de la Chambre. Sinon, il tombera, parce que cela prouvera qu'il n'a pas cette confiance. Il n'y a rien de nouveau ici.»

Le Devoir

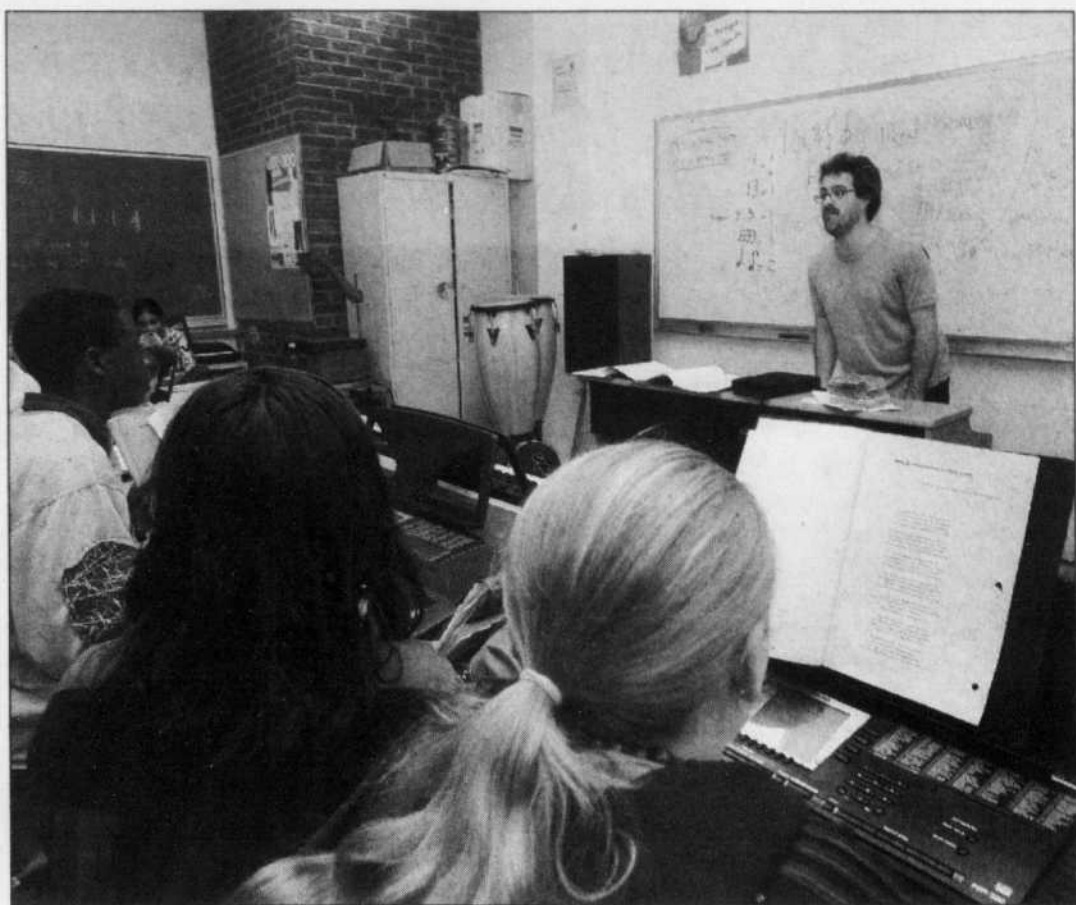
arobitaille@sympatico.ca

La Chambre des communes «mérite mieux

## IDÉES

RÉFORME DE L'ÉDUCATION

## Du faux débat entre compétences et connaissances

MARC-ANDRÉ ÉTHIER  
Didacticien des sciences humaines,  
Université de MontréalALAIN DALONGVILLE  
Enseignant en école secondaire  
et formateur de maître, France

Classe de musique à l'école secondaire Saint-Henri, à Montréal.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

**D**ans moins de cent jours, les enseignants du secondaire devront implanter de nouveaux programmes d'études. Boisvert (*La Presse*, 14 mars 2005), Gauthier et Mellouki (*Le Devoir*, 23 février 2005, page B 4) réclament la suspension de cette réforme au motif qu'elle prône des formules pédagogiques dont l'ineptie tombe sous le sens (commun) ou dont la recherche scientifique prouverait qu'ils confortent la réussite scolaire des enfants de parents aisés et instruits, mais nuisent aux autres.

Avant de crier au loup, peut-être faudrait-il dresser un bilan des programmes en place depuis 1982: quels concepts et méthodes (en sciences sociales, en ce qui nous concerne) les élèves maîtrisent-ils et exercent-ils leur vie durant? Peut-être même faudrait-il se demander si l'on veut dresser des robots rentables et des consommateurs dociles ou aider à se former des citoyens qui pensent par eux-mêmes. On pourrait encore ajouter, au moment du bilan, la question suivante: les sciences sociales doivent-elles être des disciplines scolaires coupées de la recherche universitaire en histoire et en géographie?

Mais, surtout [...], il faudrait dissiper la fausse opposition entre compétences et connaissances. Car *à contrario* de la vision réductrice des fondements de la réforme colportée par ses détracteurs, on ne peut pas être compétent et ignorant, mais on peut être connaissant et incompetent. [...]

Ainsi, nous attendons d'un diplômé ayant soutenu une thèse sur l'histoire de Cuba au XX<sup>e</sup> siècle qu'il sache faire de la recherche et qu'il sache (entre autres) qu'une révolution y eut raison d'un dictateur en 1959, que Fidel Castro est un de ses protagonistes, qu'un commando d'exilés soutenus et entraînés par les dirigeants états-uniens débarqua dans la baie des Cochons le 17 avril 1961 pour abattre la révolution et que ce commando échoua.

Certes, l'étudiant peut l'avoir appris en mémorisant une page de manuel. Mais pouvoir répéter cette version et mille autres détails suffirait-il à le dire compétent s'il ne sait pas se poser des questions sur le passé ni comment y répondre? Nous en doutons, comme nous doutons qu'on puisse devenir un historien compétent en se bornant à lire un manuel. Nous croyons plutôt qu'il faut, pour le devenir, pratiquer la démarche historique, ce qui n'exclut ni de lire (des manuels ou des archives), ni d'écouter, ni d'assimiler des faits.

Est-ce plus intéressant que de mémoriser une liste de noms et de dates sans autre but que de la répéter? Oui. Est-ce plus facile pour autant? Pas nécessairement... Est-ce plus rapide? Rarement. Retient-on l'information plus longtemps? Oui, en général. Est-ce que ça permet davantage de comprendre le monde et, donc, de s'y adapter ou de le changer en toute connaissance de cause? C'est notre avis. Est-ce que cette compétence peut se résumer par une note chiffrée ou littérale? Bien sûr, comme un film peut se résumer au nombre d'étoiles que lui accorde un critique, mais cela ne remplace pas l'explication du critique ni l'écoute du film.

## Au secondaire

Qu'en est-il des compétences proposées en histoire au secondaire? Il s'agit, pour faire vite, de se questionner sur l'origine d'une «réalité sociale» (comme Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère) et de s'enquérir du contexte de l'époque en se documentant sur divers aspects de cette réalité, de l'interpréter à l'aide

de ses questions et de la comparer à d'autres réalités (comme la Perse et Sparte), pour enfin se réinterroger sur la réalité sociale dans laquelle on est immergé. Nous ne voyons rien là d'esotérique ni de saugrenu. C'est une approche, comme toute, voisine de l'histoire-problème de Braudel.

Par ailleurs, à la lecture du programme d'histoire, il appert que les savoirs comme tels ne sont pas négligés par la réforme. Au contraire! Pour la première fois, on insiste sur les concepts et on soumet à l'attention des élèves une série de «repères culturels» (le code d'Hammourabi, par exemple). [...]

En somme, que les enseignants se rassurent: aussi bien en histoire qu'en géographie et probablement ailleurs, il faut enseigner des contenus de haut niveau, car il est impossible de construire des compétences à vide, sans des contenus sur lesquels travailler. En fait, plus les exigences seront élevées en matière de compétences et plus la quantité de savoirs à transmettre, effectivement transmis et véritablement maîtrisés par les élèves, sera importante.

## Au-delà de la mémorisation

Or la réciproque est fautive ou, plutôt, n'est pas tout à fait vraie: si, dans certaines conditions, on peut énoncer à certains élèves (surtout à ceux qui auraient appris malgré les pires enseignants) des savoirs qu'ils retiendront, on ne fait alors pas construire beaucoup de compétences, exceptées celles, certes essentielles, de l'attention, de la mémorisation... Mais cette transmission limitée des savoirs est-elle acceptable pour les élèves, les enseignants, les parents et la société dans sa globalité, à l'heure où plusieurs déplorent le manque d'autonomie et d'esprit critique des élèves? [...]

Ce qui est en cause n'est pas la transmission des savoirs, dont tout le monde s'accorde à penser qu'elle est indispensable, mais les pratiques censément transmissives des savoirs. Celles-ci ne transmettent en fait que peu de connaissances, au surcroît vite oubliées une fois l'évaluation terminée et de piètre qualité, car la principale compétence que ces pratiques

développent est celle de ré-énoncer à l'identique des leçons de l'enseignant et des résumés des manuels.

Il nous semble que, si des éléments de la réforme ont des adeptes, ce n'est pas parce qu'elle sacrifierait à la mode du socioconstructivisme et qu'elle viserait à distraire des vrais problèmes (comme les mauvaises conditions d'enseignement), mais bien parce qu'elle offre le potentiel [...] d'aider les élèves à pouvoir réinvestir leurs savoirs dans des situations de leur vie quotidienne de citoyens et, dans certains cas, à éventuellement accroître à leur tour le corpus des connaissances scientifiques.

## Angoisse légitime

Les enseignants ont raison d'être angoissés par un programme appelant à faire apprendre des contenus modifiés avec une pédagogie qu'en général ils méconnaissent et d'évaluer les élèves selon des critères encore incertains. Ils critiquent à bon droit le jargon du programme, son imposition par des bureaucrates dont ils se raillent et son application dénaturée par des gestionnaires qu'ils soupçonnent de les mépriser. Ils dénoncent légitimement l'insuffisance des ressources consenties à la formation continue, les classes surchargées et trop nombreuses, ainsi que la pénurie d'équipement et de livres.

Ils se défient pertinemment des intentions socioéducatives réelles des gouvernements qui alternent au pouvoir, alors que leurs conditions d'enseignement se détériorent. Ils sont justement révoltés par la récupération des principes égalitaires de la réforme pour les culpabiliser et leur imputer l'odieuse des ratés du système scolaire et de la société dont celui-ci émane.

Mais si surseoir à la réforme peut exercer une pression opportune sur le gouvernement, ni cet ajournement ni sa mise en œuvre ne peuvent résoudre les nombreux problèmes résultant des mauvaises conditions d'enseignement, car les causes de ces problèmes bien réels ne sont ni didactiques ni psychopédagogiques, mais sociopolitiques et socioéconomiques...

## Lutte antitabac

## La fin ne justifie pas les moyens

JACQUES BERNARD

Conseiller en communications, Montréal

**L**e lobby antitabac a eu raison du gouvernement. Même si les fumeurs représentent le quart de la population du Québec, il sera interdit de fumer dans les endroits dits publics à partir de janvier 2006.

Dans la campagne menée pour obliger le gouvernement à promulguer une telle loi, l'idée de la toxicité de la fumée secondaire a été martelée, on l'a soutenue de tout ce qui peut sembler lui convenir, sans faire d'analyse, sans discuter d'objections, sans donner de références. Bref, le lobby antitabac a eu recours à de la manipulation psychologique dans la plus pure tradition de la propagande.

Le but du lobby antitabac est clair: réduire au minimum le nombre de fumeurs au Québec. C'est un objectif on ne peut plus louable. Mais cette fin, aussi noble soit-elle, justifie-t-elle tous les moyens? Une bonne cause ne sanctifie pas les moyens qu'elle utilise.

La campagne visant à convaincre les citoyens de l'importance de ne pas consommer de tabac est assurément marquée du sceau de la manipulation en ce sens qu'elle affirme mais ne fait jamais appel à l'argumentation. Cela a été flagrant dans cette campagne visant à interdire l'usage du tabac dans les endroits publics.

Jean-Marie Domenach, cité par Philippe Breton dans *La Parole manipulée*, définit la propagande comme une technique mettant en application «cinq règles de mise en forme: la personnification d'un ennemi unique; la défiguration des faits; la répétition du message; l'adaptation du message aux différents publics; la contagion».

Examiner la campagne antitabac à la lumière de seulement trois de ces critères suffit à constater qu'il s'agit bel et bien d'une campagne de propagande.

Reine des règles de la propagande, elle est surtout appliquée par des régimes dictatoriaux et est d'une redoutable efficacité.

Dans la stratégie de communication adoptée par le lobby antitabac, les compagnies de tabac sont responsables de tous les maux. Toutes les autres parties prenantes dans ce dossier sont des victimes. Les fumeurs? Des victimes! Les gouvernements? Des victimes aussi!

La manœuvre est astucieuse en ce qu'elle permet à certains acteurs impliqués de continuer à profiter de la situation sans subir les foudres du lobby antitabac. C'est le racket de la protection! Et, bien sûr, il y a un prix à payer. Les fumeurs, présentés comme des toxicomanes incapables de décider d'eux-mêmes, y perdent leur droit de parole. Le gouvernement, obligé de se soumettre aux diktats du lobby, y perd son droit de gouverner.

## La défiguration des faits

L'arrogance et le mépris affichés par le lobby antitabac pour toutes les recherches ou les études qui arrivent à des conclusions contraires à celles qui servent sa cause, voire envers des opinions contraires à la sienne, sont caractéristiques d'une démarche manipulateuse. La tactique employée dans ce cas consiste à discréditer l'auteur, à tuer le message. La manipulation ne prise guère l'argumentation, c'est-à-dire l'échange d'une parole. La manipulation cherche à supprimer la possibilité de choisir.

«La fumée secondaire augmente de 25 % les risques de développer un cancer du poumon.» C'est peut-être vrai, mais on ne dit jamais 25 % de quoi. «136 Québécois meurent tous les ans à cause de la fumée secondaire.» C'est une déclaration qui frappe l'imagination! Cela nécessiterait à tout le moins une explication. Comment en est-on arrivé à cette conclusion? Y a-t-il des études qui arrivent à des conclusions différentes? Le lobby antitabac ne le dit pas et personne ne pense à lui le demander. C'est un cas typique où le message est construit uniquement en fonction de sa capacité à emporter coûte que coûte l'adhésion de l'auditoire.

Il y a aussi les fameux sondages d'opinion, qui font parfois l'objet d'interprétations douteuses. La manipulation est une méthode de présentation et de diffusion d'une opinion qui donne l'illusion d'un accord entre le manipulateur et sa victime. C'est ainsi que la moindre majorité favorable à un durcissement de la Loi sur le tabac devient un «consensus social» sur la question, alors qu'il faudrait plutôt parler dans certains cas d'une profonde division de la société.

## L'adaptation du message

Pour ce faire, le lobby antitabac se sert de la séduction. Il s'agit de séduire afin de conditionner l'auditoire de telle façon que celui-ci accepte le message sans discussion. Quoi de mieux que la bonne bouille d'un Jean Pagé ou du chic d'une Mireille Deyglun pour imposer une façon de voir les choses à un public ou à un autre? C'est ce que Lionel Bélanger, dans *La Persuasion* (collection «Que sais-je?»), appelle la «persuasion-séduction».

Il y a aussi l'«argument d'autorité». L'appel à l'autorité permet de trancher, plutôt que de discuter, en vue de faire accepter un comportement. Le lobby antitabac a enrôlé de gré ou de force tout ce qu'il peut y avoir de professionnels de la santé ainsi que d'associations et d'organismes de santé publique, non seulement dans sa croisade mais dans sa façon de la mener. Et ça va à ceux qui ne rentrent pas dans le rang!

Le lobby antitabac a décrié la publicité des produits du tabac au point d'en réclamer l'interdiction. On ne peut pas critiquer les méthodes manipulateuses chez ses adversaires et les appliquer soi-même. Il y a une distinction à faire entre une éthique des fins et une éthique des moyens. Une distinction que le lobby antitabac ne fait manifestement pas.



Denise Bombardier

La chronique de Mme Bombardier sera de retour la semaine prochaine.

## Grève à l'Orchestre symphonique de Montréal

## Un appel à la solidarité n'est pas une menace de représailles

GÉRARD MASSE

Président de la Guilde des musiciens du Québec

Réponse à Pierre A. Goulet, président des Jeunes musicales internationales et membre du conseil d'administration de l'OSM

**D**ans l'article «OSM: des jeunes pris en otage» publié dans *Le Devoir* du jeudi 12 mai 2005, Pierre A. Goulet accuse la Guilde des musiciens du Québec et l'Association des musiciens de Montréal de «dépasser les bornes [...] en faisant des pressions et en menaçant de représailles les musiciens pigistes qui acceptent de jouer dans l'Orchestre ad hoc en voie de formation par le Concours musical international de Montréal».

L'appel à la solidarité lancé par la Guilde des musiciens et l'Association des musiciens de Montréal ne peut en aucun cas être interprété comme une menace de représailles envers qui que ce soit.

## S'abstenir

Les briseurs de grève existent, et il s'en trouvera toujours qui ne répugneront pas à franchir des pi-

quets de grève, si légitime soient-ils. Nous ne faisons que demander aux collègues musiciens de s'en abstenir car les enjeux de cette négociation avec le vaisseau amiral québécois qu'est l'OSM auront des répercussions sur toutes les autres formations musicales à l'avenir. Qui plus est, les membres des Jeunes musicales d'aujourd'hui verront leur avenir professionnel façonné par ces ententes.

Plus loin, M. Goulet écrit que «le conflit à l'OSM est malheureux» et que «jamais nous n'aurions dû nous rendre à de telles extrémités». Nous ne pouvons qu'approuver ses dires. Il est vrai que «le jeu de notre système de relations de travail [...] peut amener des conséquences graves». C'est pourquoi la Guilde des musiciens du Québec et l'Association des musiciens de Montréal tiennent à réitérer qu'ils sont disponibles et désireux de reprendre les négociations et d'en arriver à une entente respectueuse des deux parties.

La décision d'aller en grève n'a été prise qu'après 18 mois de négociations infructueuses ajoutées à au moins deux autres années de gel des salaires et des conditions de travail. Bref, les musiciens ont été patients, compréhensifs et souples. L'heure est maintenant venue pour l'administration de l'OSM de leur rendre la pareille et de démontrer un respect mini-

mal pour les personnes qui forment l'Orchestre symphonique de Montréal.

## Dissuader poliment

La Guilde des musiciens du Québec et l'Association des musiciens de l'OSM ne peuvent empêcher les dirigeants du Concours musical international de Montréal de demander à des musiciens professionnels de former un orchestre de remplacement pour accompagner les concurrents du concours.

Nous préférons cependant tenter de les en dissuader poliment et calmement tout en leur suggérant, à l'instar du pianiste Alain Lefebvre, d'aider à faire comprendre à qui de droit que «la musique classique ne peut pas se permettre un conflit long» [...] et qu'il faut espérer que «les gens en mesure de régler cela vont comprendre que les joyaux ne sont pas que le Cirque du Soleil et Céline Dion mais aussi l'OSM, qui nous rend fiers à travers la planète depuis 50 ans». Il en va du respect fondamental de notre profession et des années de labeur consacrées à l'atteinte de l'excellence par chacun des membres de l'OSM.

Nous sommes fiers, à juste titre, de l'orchestre virtuose que nous sommes et voulons, avec enthousiasme, atteindre de nouveaux sommets avec le maestro Kent Nagano.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Jonée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Mungler (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commis internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Valeude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumont (relucteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (indépendant), Caroline Montpetit (livre), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Éric Desrochers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), Robert Dutilleul (correspondant parlementaire à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Marilyse Hamelin, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebti, Mélanie Simon (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice de la promotion et de la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrer, Monique Proteau, Danielle Ross.

# SCIENCES

EN BREF

## Ingénieures mannequins

Une vingtaine de femmes ingénieures délaieront leurs savants calculs pour se faire mannequins d'un jour et défiler avec les créations de designers québécois: Muse, M Siano, Hélène Barbeau, Aline Moreau, Liddle Herrerison, Isabelle Deak, DollFace, Mlle C, ON&ON, Marie St-Pierre, Genre féminin, Artefact, Virginie et Parasuco. Elles seront parfois accompagnées d'ingénieurs masculins portant les créations de Parasuco pour hommes, parfois d'enfants portant les vêtements de Souris Mini. Ce défilé est organisé par les comités Femmes en ingénierie des sections régionales Plein-Sud, Drummond et Laval-Laurentides de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) afin de recueillir des fonds pour Les Scientifiques, un organisme sans but lucratif de Montréal offrant des activités scientifiques et technologiques aux jeunes filles de 9 à 12 ans dans le but de susciter leur intérêt pour les sciences. À partir de 18 h le mercredi 18 mai au bain Mathieu, 2915, rue Ontario Est, à Montréal. Même si les femmes représentent la majorité de la clientèle étudiante (58,5 %) au Québec, elles demeurent sous-représentées dans le domaine des sciences et du génie.

femmes@legential.qc.ca. - Le Devoir

## Physionomiste ou pas?

Il y a ceux qui ont du mal à reconnaître un visage et ceux pour qui c'est une véritable maladie: on appelle ça la prosopagnosie. Jusqu'à une personne sur 50 en souffrirait, et il n'y a rien à faire, c'est de naissance. Les gens qui en souffrent n'arrivent pas à reconnaître jusqu'à 30 % des visages sur des photos... de leur propre famille! Alors ils utilisent des trucs: la barbe, par exemple. «Quand je vais au parc, je reconnais les amis par leurs chiens», ajoute l'un d'eux dans une édition récente du *New Scientist*. Mais il y a des avantages, comme l'explique dans le même article Mme Deb Kleber, 43 ans, du Portugal: «Je regarde souvent mon mari et je pense: "Wow! Quel beau gars! Après 23 ans de mariage, c'est une vraie bénédiction."»

- Agence Science-Presse

## Record mondial du vol

Le record mondial du vol sans escale par un oiseau migrateur a été battu: 8000 kilomètres. La barge rousse accomplit cet exploit en six jours, dans le cadre de son déplacement annuel de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande jusqu'en Alaska. Le voyage total fait 11 000 kilomètres, et l'oiseau ne s'arrête pour reprendre des forces qu'aux trois quarts du trajet, soit au Japon ou autour de la mer Jaune. L'équipe américaine qui a suivi ces voyageurs hors pair au moyen de colliers émetteurs souligne, dans la revue *The Condor*, avoir recollé beaucoup moins d'informations sur le voyage de retour vers le sud: on n'a pu attribuer à la barge rousse aucune escale, ce qui suggère que, forte des réserves de graisse accumulées pendant l'été, elle fait le voyage de retour d'une seule traite.

- Agence Science-Presse

## Le voyageur et son parasite

Les espèces migratrices changent de décor pour des raisons alimentaires. Mais serait-il possible qu'il y ait une autre raison? Plusieurs chercheurs proposent depuis longtemps que la migration est aussi une façon de se débarrasser des parasites: en gros, on fuit un environnement devenu par trop infecté et on y revient quand les microbes sont redescendus à un niveau acceptable. Eh bien, des entomologistes américains viennent de démontrer pour la première fois que cette hypothèse est exacte, du moins chez les papillons monarques: dans la revue *Ecology Letters*, ils expliquent que c'est chez les monarques qui migrent que les populations de parasites sont au plus bas. Des papillons que les chercheurs ont infectés avec un protozoaire ont vu diminuer leur performance en vol et leur endurance.

- Agence Science-Presse

## Polluants saisonniers

On commence à bien connaître les effets qu'ont sur notre santé les différents types de particules microscopiques que se retrouvent dans l'air: dans les fumées des cheminées d'usines et des voitures, dans les aérosols, etc. On sait que leur impact varie en fonction de leur concentration dans l'air, et que chaque personne peut en être affectée différemment (si elle souffre d'asthme, de problèmes cardiaques, etc.). Mais voilà qu'il faudra ajouter une couche: l'impact de ces polluants varie aussi suivant les régions et... la saison! Une équipe de l'Université Johns Hopkins à Baltimore a effectué un travail de moine: comparer, pour chaque jour de 1987 à 2000, le nombre de morts dans 100 grandes villes et le taux de concentration dans l'air des plus petits de ces polluants. Les courbes qui en ressortent montrent que la hausse des morts suit bel et bien celle du nombre de particules, mais que la variation est significative entre l'hiver et l'été dans une région comme le nord-est, et pas du tout significative en Californie.

- Agence Science-Presse

## Crises cardiaques matinales

Les crises cardiaques et autres problèmes du cœur se produisent le plus souvent entre 9h et 11h. L'hypothèse la plus courante, pour l'instant, est qu'il s'agit d'une réponse de notre corps au stress d'une activité matinale survenant tout de suite après une longue période de repos — la nuit.

- Agence Science-Presse

## Ascenseur spatial

S'inspirant du succès du prix Ansari X attribué l'automne dernier à la première compagnie privée qui est parvenue à envoyer — deux fois — un homme en orbite, la NASA lance son premier des Défis du centenaire: deux prix de 50 000 \$ seront attribués à qui aura développé les technologies les plus prometteuses pour un ascenseur spatial, c'est-à-dire un système qui permettrait de «monter» en orbite à bord d'un véritable ascenseur, donc sans ces fusées coûteuses et polluantes.

- Agence Science-Presse

# L'astronomie virtuelle

Hugo Martel invente des univers et fait des simulations qu'il compare avec les observations des astronomes scrutant le ciel

Vous faire rencontrer des chercheurs passionnants et passionnés, c'est ce que proposent la revue *Découvrir* et *Le Devoir* dans cette série de portraits de membres de notre communauté scientifique. Ces portraits, présentés en primeur ici, sont extraits de la revue bimestrielle *Découvrir*, qui rend compte des avancées de la recherche d'ici dans toutes les disciplines ([www.acfas.ca/decouvrir](http://www.acfas.ca/decouvrir)).

FRANÇOIS DION

**B**ien cachée dans les dédales du département de physique de l'Université Laval, une petite pièce en apparence anodine vient d'accueillir en ses murs un superordinateur d'une valeur de 600 000 \$. La machine fait deux mètres de haut et a besoin d'une batterie presque aussi géante qu'elle pour fonctionner. Bienvenue dans le monde de l'astronomie virtuelle!

Hugo Martel n'est pas le type d'astronome qui passe des nuits blanches à observer le ciel étoilé au télescope. Il est ce qu'on appelle un théoricien. Son laboratoire est constitué de cellules grises de son cerveau et des puissants processeurs de son superordinateur. Il invente des univers virtuels, simule par ordinateur leurs propriétés observables et compare ensuite ses résultats avec les observations des astronomes qui scrutent le ciel.

Pourquoi ne se contente-t-il pas d'un ordinateur acheté au magasin du coin? Parce que les calculs, au lieu de durer quelques heures, demanderaient des semaines et des semaines! Représenter artificiellement l'univers n'est pas une mince tâche. Heureusement, des ordinateurs très puissants permettent de simuler des phénomènes cosmiques hautement complexes et souvent impossibles à observer au télescope. C'est donc confortablement installé devant son écran que Hugo Martel se lance à la poursuite de l'univers virtuel, qui lui fournira la clé de l'univers réel.

### Face à face avec Einstein

Si le jeune Hugo fut très tôt fasciné par la science, c'est seulement après un baccalauréat en physique à l'Université de Montréal qu'il décide de se diriger vers l'astronomie. En 1983, il a la chance d'être accepté dans le prestigieux département d'astronomie de l'Université Cornell, aux États-Unis, où Hubert Reeves a fait ses études. Dans cette même université, il soumet en 1989 une thèse de doctorat sur un problème très controversé à l'époque: la constante cosmologique. De quoi s'agit-il?

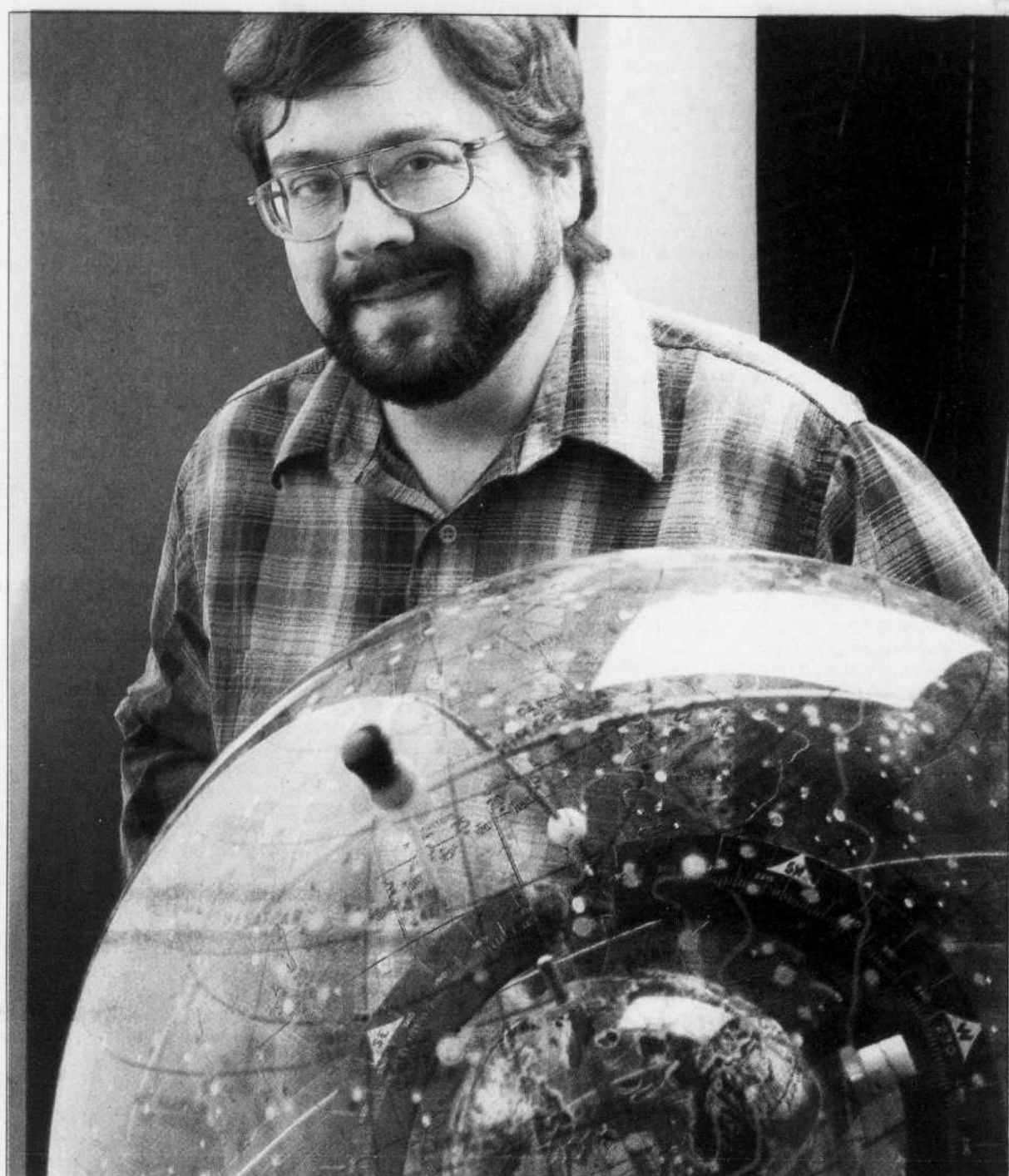
Cette constante indique la présence d'une hypothétique force de répulsion qui remplirait tout l'univers et qui contrebalancerait l'effet de la force gravitationnelle. Elle a été introduite par Einstein en 1917, mais le savant l'a finalement rejetée, la qualifiant de «la plus grande erreur de sa vie».

Hugo Martel commente: «À l'époque de ma thèse, l'idée de la constante cosmologique ne plaisait pas beaucoup; certains m'ont dit poliment que je perdais mon temps avec un tel sujet. Par contre, elle est devenue populaire plus tard et c'est agréable d'avoir eu le dernier mot!» En effet, depuis 1998, des observations le laissent entendre: il existe probablement une force de répulsion qui fait accélérer l'expansion de l'univers. Einstein s'est sûrement retourné dans sa tombe!

### Long séjour chez l'oncle Sam

Au sortir de ses études, Hugo Martel n'a qu'un seul objectif: devenir professeur d'université et poursuivre sa carrière d'astronome. Il rencontre toutefois un obstacle de taille: le manque de places. «C'était possible il y a 30 ans mais, de nos jours, on ne devient presque jamais professeur d'astronomie en sortant de l'université avec un doctorat.» En attendant de trouver un tel poste, il lui faut alors se faire chercheur postdoctoral, c'est-à-dire un chercheur à temps plein engagé par un professeur d'université. Il choisit l'Université de Montréal. Puis, l'astronome Paul Shapiro, un expert mondial de la formation des galaxies, l'invite à l'Université du Texas.

C'est le début d'un séjour de recherche qui se révélera enrichissant, quoique un peu inhabituel. «Quand je suis parti, je m'attendais à être là-bas trois ans, soit le temps d'un postdoctorat. Finalement, j'y ai passé 12 ans et demi!» Non sans inquiétudes. Les fonds de recherche qui payaient son salaire devaient être renouvelés tous



LOUISE BILÉDAU

Hugo Martel: «L'avenir de l'astronomie passe par la collaboration non seulement entre les astronomes du monde entier mais également entre les chercheurs de plusieurs domaines.»

les trois ans. Or chaque demande de subvention n'avait qu'une chance sur cinq d'être acceptée. «C'était un peu énervant. Je ne pouvais pas faire de plan à long terme. Tous les trois ans, j'étais placé face à l'angoisse de ne pas réussir à renouveler le fonds de recherche. Si je ne réussissais pas, je n'avais plus de salaire.»

Ce long séjour à l'Université du Texas a toutefois eu ses bons côtés. Hugo Martel est tout d'abord devenu un spécialiste reconnu des problèmes cosmologiques, c'est-à-dire ceux qui concernent l'univers à grande échelle: la constante cosmologique, la formation des galaxies, les lentilles gravitationnelles et bien d'autres. De plus, il a eu l'occasion de côtoyer certains des plus grands astronomes de notre temps comme Martin Rees, James Peebles et le Prix Nobel Steven Weinberg, avec qui il a co-signé un article.

Enfin, il a présenté des conférences partout dans le monde, ce qui lui a permis de s'adonner à ses deux passions, le voyage et la peinture. Il a notamment visité certains des plus grands musées d'art: la Galerie des Offices à Florence, la Galerie nationale à Washington, le Musée de Tokyo et, bien entendu, le Louvre à Paris. Quelle peinture aimerait-il avoir dans son salon? «La Jeune Fille à la perle de Vermeer. À condition d'avoir l'original! Mais je suis conscient que ce n'est pas dans les moyens d'un professeur d'université...»

### Un astronome du XXI<sup>e</sup> siècle

Après une vingtaine d'années passées en grande partie aux États-Unis, Hugo Martel reçoit en 2004 une offre qui consacre l'ensemble de ses efforts: un poste de professeur d'astronomie à l'Université Laval, doublé de la Chaire de recherche du Canada en cosmologie théorique et numérique. Laurent Drissen est professeur d'astronomie à l'Université Laval et connaît bien Hugo Martel. Ils ont étudié ensemble au Cégep de Bois-de-Boulogne à la fin des années 70. C'est lui qui a proposé sa candidature. «Hugo était le candidat idéal: on était quatre observateurs dans le Groupe d'astrophysique de l'Université Laval et on avait besoin d'un théoricien qui nous aiderait à comparer nos observations à des modèles théoriques.»

La chaire de recherche dont il est titulaire est assortie d'une subvention de 1,4 million de dollars étalée sur sept ans. Ce genre de chaire est habituellement décerné à des chercheurs supé-

rieurs reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. De façon tout à fait exceptionnelle, ce qui atteste son potentiel immense en tant que chercheur, Hugo Martel s'est fait offrir cette chaire en début de carrière. «Je montais non pas une marche, mais trois: j'obtenais un emploi stable, la permanence à ma première année d'enseignement, et surtout beaucoup d'argent pour mener à bien mes recherches.»

### Le superordinateur

En tant que détenteur de cette chaire, Hugo Martel pourra bâtir le premier groupe de chercheurs en cosmologie au Québec. Leur principal outil? Le superordinateur le plus puissant sur le campus de l'Université Laval, dénommé affectueusement PurpleHaze («Brume violette»). «C'est le titre d'une chanson de Jimi Hendrix que j'aime beaucoup. Elle parle de drogue, comme beaucoup de chansons des années 70... J'ai baptisé ainsi le superordinateur parce qu'un des problèmes qui préoccupent le groupe est la réionisation de l'univers. Or, pour réioniser l'univers, ça prend des rayons ultraviolets!»

Armé de ses 1,5 gigahertz de vitesse, de ses 32 gigaoctets de mémoire et de ses 372 gigaoctets d'espace disque, PurpleHaze fonctionnera 24 heures sur 24 pour aider le Groupe de recherche sur la cosmologie théorique et numérique à sonder les mystères de l'univers.

Un tel engin pourrait faire des jaloux dans le Groupe d'astrophysique de l'Université Laval... Hugo Martel n'a toutefois pas l'intention de travailler en vase clos. «Je recherche activement des collaborateurs, c'est mon style. Je ne veux pas rester dans mon coin.» Il tentera de travailler le plus possible avec d'autres professeurs de l'Université Laval, qui pourront notamment profiter des simulations numériques de PurpleHaze. Il pourra également compter sur un réseau — une quarantaine de personnes — mis sur pied pendant ses années de recherche aux États-Unis. Ces chercheurs travaillent surtout au Canada et aux États-Unis, mais également au Mexique, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suisse, en Australie, en Indonésie, au Japon, en passant par Israël et la Corée du Sud.

Hugo Martel y croit fermement: l'avenir de l'astronomie passe par la collaboration non seulement entre les astronomes du monde entier mais également entre les chercheurs de plusieurs

domaines. «Il reste de grandes questions sans réponses en astronomie et les réponses viendront peut-être d'autres domaines de la physique. Par exemple, plus on s'approche du big-bang, plus l'univers devient petit, et l'astronomie a besoin de la physique des particules.» Au tout début de l'univers, l'infiniment grand rejoint donc l'infiniment petit. Suspendu comme tous les êtres humains entre ces deux infinis, Hugo Martel caresse un noble espoir: pouvoir contribuer à les comprendre un peu mieux pendant son passage sur terre.

## Mettre l'univers en boîte

Voici à quoi peut ressembler l'univers virtuel créé par le superordinateur de Hugo Martel... Le chercheur a simulé la structure à grande échelle de l'univers au moment où celui-ci était âgé de 500 millions d'années, ce qui équivaut à 3 % de son âge actuel. Le diamètre de ce cube est de 326 000 années-lumière, c'est-à-dire environ trois milliards de milliards de kilomètres. La masse totale contenue dans le cube est comparable à la masse de notre galaxie, la Voie lactée, qui compte une centaine de milliards d'étoiles.

## La réionisation de l'univers

Au tout début de l'univers, la matière était ionisée, donc chargée électriquement, puisque la température était très élevée. Celle-ci diminuant avec l'expansion, la matière est devenue neutre électriquement environ 300 000 ans après le big-bang, comme l'atteste le fameux rayonnement de fond cosmologique. Étrangement, l'analyse du même rayonnement révèle aussi que l'univers a été réionisé environ un milliard d'années après le big-bang. Pour expliquer ce phénomène, qui suppose la présence de beaucoup d'énergie, l'hypothèse la plus répandue est l'apparition précoce d'étoiles très chaudes émettant des rayons ultraviolets.

Magazine Découvrir